

**ANNÉE SCOLAIRE
2024 / 2025**

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

**Collège Français Sadi Carnot
DIEGO SUAREZ
Madagascar
UAI : 3330002T**

**Présenté en Conseil d'Établissement
le 30 juin 2025**

Le rapport annuel d'activité est l'occasion de porter un regard global sur la vie de l'établissement, de rappeler les temps forts et les actions menées tout au long de l'année. Il est richement illustré par des photos qui illustrent les actions.

La présentation de ce rapport est également l'occasion de remercier l'ensemble des membres de la communauté éducative pour leur engagement au service de l'établissement et des élèves, avec l'unique objectif d'accompagner chacun sur le chemin de la réussite !

Ensemble, continuons de faire vivre, grandir et rayonner le LFDS !

Sommaire

L'établissement et son pilotage	3
La population scolaire	8
Les personnels.....	11
L'organisation pédagogique et les projets	14
<i>L'organisation pédagogique</i>	14
<i>La prise en compte des besoins éducatifs particuliers</i>	15
<i>La politique des langues</i>	16
<i>Mise en place du programme pHARe</i>	18
<i>Zoom sur quelques projets</i>	20
<i>Les partenariats</i>	31
Les parcours éducatifs	33
<i>Le parcours Citoyen</i>	33
<i>Le parcours éducatif de santé</i>	37
<i>Le parcours d'éducation artistique et culturelle</i>	39
<i>Le parcours Avenir</i>	39
Les activités péri-éducatives	41
L'évaluation des élèves et les résultats aux examens	43
<i>Le test Ev@lang</i>	43
<i>La certification des compétences numériques</i>	44
<i>Le Diplôme National du Brevet</i>	46
<i>Le Baccalauréat</i>	47
Le parcours des élèves	48
Annexes	49

1. L'ÉTABLISSEMENT ET SON PILOTAGE

Le Collège Français Sadi Carnot est implanté au cœur de la ville de Diego Suarez. C'est un bel établissement qui a célébré en 2023 son cinquantenaire, donnant lieu à de grandes festivités.



C'est un établissement privé de droit malgache, dont la gestion est assurée par l'Association des Parents d'Elèves (APE) qui élit les membres du Bureau, membres qui se répartissent les différentes fonctions prévues par les statuts de l'association. L'actuel bureau, composé de 12 membres, a été élu par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 22 novembre 2024 :

- Président : M. Michel KHARMA
- Vice Président : M. Mahamoud YOUSOUF
- Trésorière : Mme Vanessa CHAN SIN NIEN
- Trésorier adjoint : M. Abel RANDRIANTSANGAMBELONA
- Secrétaire : M. Christian RAZANATSOAVINA
- Secrétaire adjointe : Mme Samiah Morgane BRUELLE
- Membres : M. Alain DINY, M. Jacques CHAUVIN, Mme Ludmyla NASOLO, M. Bunny SIAHONA, Mme Hasina RAJERISON, M. Alain RANDRIAMBOLOLONA

Conventionnement

Le Collège Français Sadi Carnot est un établissement conventionné avec l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger). Une nouvelle convention conclue pour une durée de 5 ans a été signée en juin 2024 par le Président de l'APE et par Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France : elle est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2024.



Homologation

L'établissement est homologué par le Ministère français de l'Éducation Nationale. L'homologation atteste de la conformité de l'établissement avec les attendus d'un établissement dans différents domaines :

- Principes, programmes et valeurs du système éducatif français
- Place et maîtrise de la langue française
- Politique linguistique plurilingue
- Personnels qualifiés et régulièrement formés
- Évaluations, préparation et passation des examens français
- Existence de locaux et équipements adaptés aux exigences pédagogiques



Suite à la visite de suivi d'homologation qui s'était déroulée en 2023, la Commission Interministérielle de l'Homologation (CIH) avait mis en avant différents points de vigilance, ce qui l'avait conduit à prononcer une année de suivi pour l'établissement, afin de donner le temps à l'établissement d'y répondre. Différentes actions ont été entreprises par l'APE (travaux de rénovation et de reconstruction) dès juillet/août 2023.

Tout au long des mois qui ont suivi, un travail a été mené par l'équipe de direction et les personnels pour préparer la nouvelle visite de suivi d'homologation. Cette mission s'est déroulée les 2 et 3 avril 2024. L'établissement a reçu la visite de deux inspectrices, Mme JULIENNE, IA-IPR et Mme LAZON, IEN. Pendant ces deux jours, elles ont échangé avec l'équipe de direction et le bureau de l'APE, visité l'établissement, mené des observations en classe, rencontré les personnels, les représentants des élèves, les représentants des parents.

A l'issue de la mission, les deux inspectrices ont fait une restitution de leurs observations. Elles ont souligné tout le travail réalisé en une année, en particulier au niveau du pilotage de l'établissement, et insisté sur tous les points positifs qu'elles avaient pu relever. Elles ont aussi relevé différents points à améliorer.

Sur la base de leur rapport, la Commission Interministérielle de l'Homologation a renouvelé l'homologation de l'établissement pour les niveaux allant de la petite section à la troisième.

Les points de vigilance et recommandations énoncés dans son avis ont été pris en compte pendant l'année 2024/25 :

- Travaux de réhabilitation des salles de sciences et du laboratoire
- Reconstruction du bloc sanitaire du collège
- Aménagement du CDI (toujours en cours) : informatisation du fonds, enrichissement du fonds, renouvellement de la documentation dédiée à l'orientation
- Meilleure prise en compte des besoins éducatifs : mission d'une orthophoniste dans l'établissement, formation des personnels
- Evolution du parcours linguistique de l'école au collège

Plan stratégique de développement

Conformément aux recommandations de l'AEFE, l'établissement a élaboré en décembre 2024 un Plan Stratégique de Développement. Ce document expose la vision à court et moyen terme des évolutions souhaitées pour l'établissement, en s'appuyant sur une analyse du contexte (contexte socio-économique, offre éducative, indicateurs financiers...) des priorités ont été dégagées avec notamment deux objectifs :

- Consolidation et poursuite de la croissance des effectifs en primaire et au collège (se traduisant par des ouvertures de classe)
- Ouverture du niveau seconde et demande d'extension d'homologation pour ce niveau

Un programme pluri-annuel de travaux a été réfléchi, en cohérence avec ces perspectives de croissance.

Dissolution de l'APE CNED

Suite à la fermeture des niveaux lycées en 2013 et à la mise en place du CNED réglementé, les parents des élèves inscrits au CNED se sont constitués en Association pour assurer la gestion du budget dédié aux élèves CNED. Cette association n'avait pas renouvelé son bureau depuis plusieurs années, si bien que son fonctionnement n'était plus conforme à ses statuts : seuls le Président et le Trésorier continuaient de signer les documents, notamment budgétaires, alors qu'ils n'avaient plus d'enfants inscrits dans l'établissement.

Sur proposition du Chef d'établissement, il a été procédé à la dissolution de l'APE CNED en septembre 2024 par une Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association. La décision de transférer les fonds restants sur le compte de l'APE LFDS a été validée par les membres de l'APE CNED, ainsi que l'appartenance de droit de toutes les familles des élèves inscrits au CNED à l'APE LFDS.

Cette mesure permet une simplification de la gestion de l'établissement, avec un seul organisme gestionnaire, un seul budget, et une APE rassemblant tous les parents d'élèves, scolarisés sur des niveaux homologués ou non.

La communication

Afin de faire connaître notre offre éducative, la **plaquette de l'établissement** a été actualisée. Par ailleurs une seconde plaquette présentant spécifiquement la maternelle a été réalisée et diffusée à l'occasion de la Semaine de la Maternelle organisée pour la première fois à l'échelle de la Zone Océan Indien (cf. annexes).

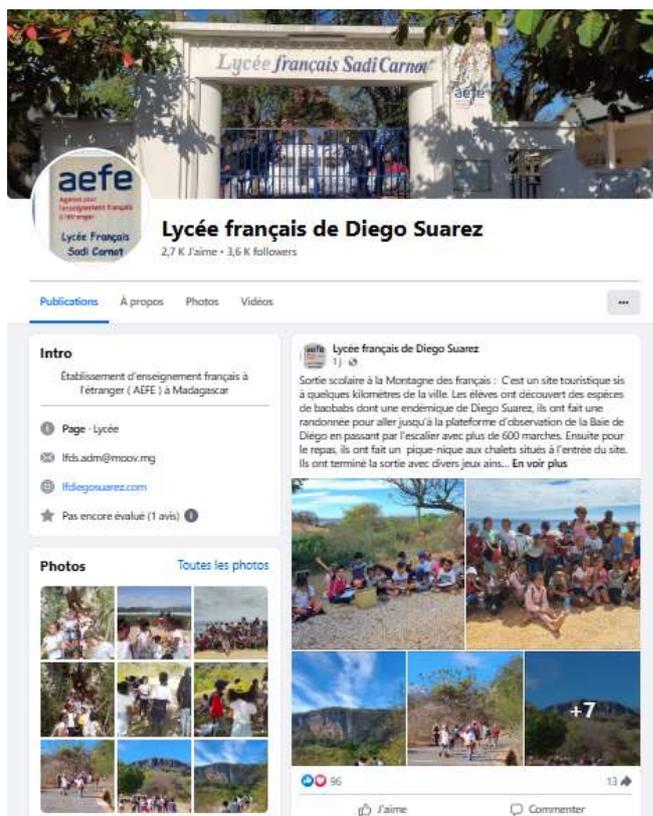
Le **site internet de l'établissement** s'adresse à la fois aux personnes qui veulent découvrir l'établissement (familles qui veulent y inscrire leur enfant, personnels qui souhaitent y travailler), et aux familles des élèves qui y sont scolarisés en publiant régulièrement des articles sur les différentes activités et temps forts de l'année.

<http://fdiego Suarez.com/>



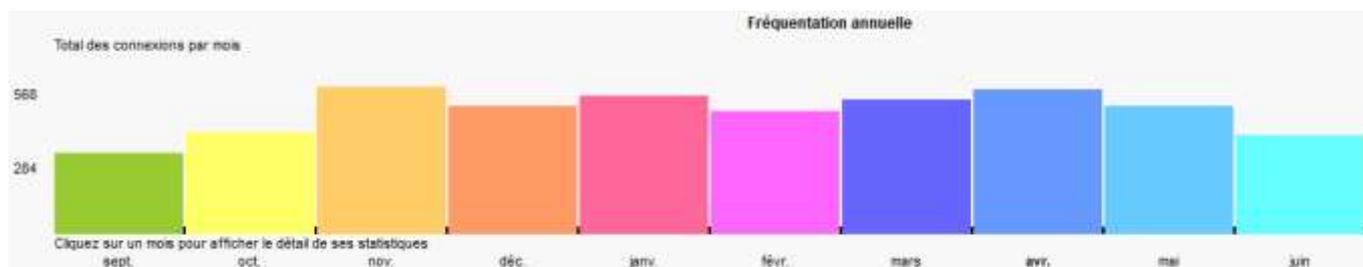
Le **compte Facebook** de l'établissement présente lui aussi des informations sur l'actualité de l'établissement. C'est aussi un moyen efficace pour diffuser des messages urgents, comme l'annonce des fermetures liées aux intempéries. Il compte de nombreux abonnés (3.600 followers).

<https://www.facebook.com/share/15RCsFgnUy/>

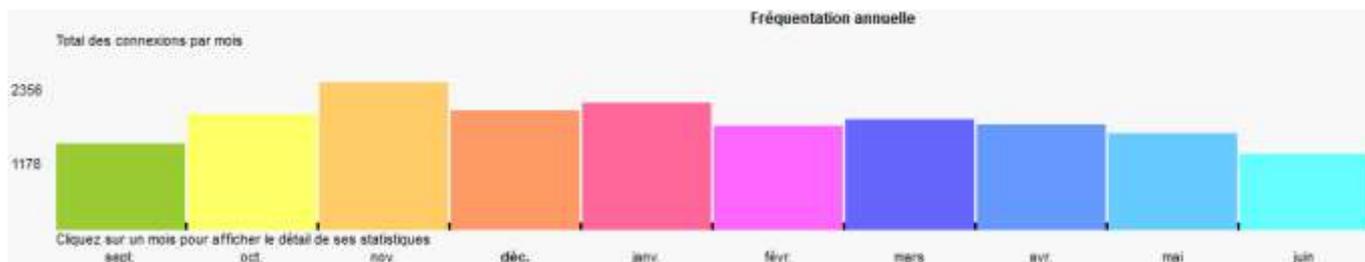


L'application Pronote permet aux parents des collégiens de suivre la scolarité de leurs enfants (évaluations, notes, cahier de texte, emploi du temps, etc.). Son utilisation régulière par les parents reste assez faible (entre 20 et 30 connexions par jour), bien qu'en légère progression par rapport à l'année précédente.

Un accompagnement des familles pour installer et configurer l'application sur téléphone devra être réalisé pour améliorer l'utilisation de cet outil de suivi.



Les connexions des élèves sont en revanche plus nombreuses et régulières par rapport à l'année précédente (entre 80 et 100 connexions par jour)



Les travaux

L'établissement s'est engagé depuis 2023 dans des travaux importants et absolument nécessaires.

En 2023 ces travaux ont porté sur la rénovation des toilettes de maternelle, la reconstruction des toilettes de l'élémentaire, la reconstruction des vestiaires EPS du collège.

En 2024 les travaux ont porté sur la rénovation des salles de sciences et du laboratoire, la reconstruction du bloc sanitaire du collège, l'extension d'une salle de classe de maternelle, la rénovation de la paillote située dans la cour des maternelles. Une nouvelle alarme incendie a été installée ainsi qu'un nouveau système de sonnerie permettant la diffusion d'alertes en cas de risque lié à la sécurité (intrusion au sein de l'établissement nécessitant un confinement des élèves, conformément au PPMS – Plan Particulier de Mise en Sureté).



Les travaux menés cette année ont été réalisés pour une part par la mobilisation des réserves financières de l'établissement, mais aussi par l'attribution d'une subvention conséquente de l'AEFE : 48.000 € pour les constructions immobilières et 26.000 € pour les dispositifs de sécurité. L'attribution de cette subvention témoigne du soutien apporté par l'AEFE à notre établissement.

Les instances de l'établissement

Le **Conseil d'École** a été réuni 3 fois

- 7 novembre 2024
- 20 mars 2025
- 19 juin 2025

Le **Conseil d'Etablissement** a été réuni 3 fois

- 11 novembre 2024
- 17 décembre 2024

- 30 juin 2025

Le **Conseil Pédagogique** (2nd degré) s'est réuni 2 fois

- 18 novembre 2024 : mise en œuvre du « choc des savoirs », dispositifs de remédiation et d'accompagnement des élèves, compétences numériques des élèves
- 17 juin : préparation de rentrée, dispositif d'accompagnement des élèves

Le **Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE)** a été réuni 1 fois

- 13 février 2025 : état des lieux des parcours d'éducation à la santé et parcours citoyen, propositions d'actions, identification de partenaires

La **Commission Formation Continue** a été réunie 3 fois :

- 23 septembre : validation des inscriptions au PRF
- 04 février : analyse et remontée des besoins pour le PRF 2025/26
- 22 avril : demandes d'AFE pour 2025/26, inscription en Master MEEF

L'**Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves** a été réunie 2 fois :

- 22 novembre 2024
- 02 juillet 2025

La **Commission Ressources humaines** a été réunie 2 fois :

- 02 décembre 2024
- 20 juin 2025

Le **Conseil de Gestion** a été réuni 3 fois :

- 12 décembre 2024
- 22 avril 2025
- 01 juillet 2025

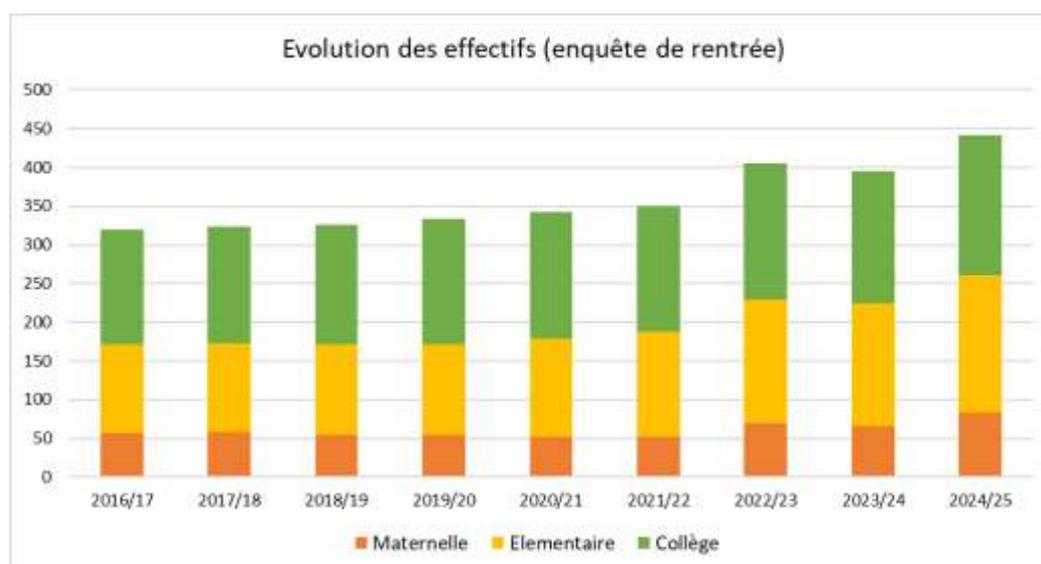
Merci à tous les représentants des parents, des élèves et des personnels qui ont donné de leur temps pour participer à la vie de l'établissement !



2. LA POPULATION SCOLAIRE

Les effectifs ont connu une forte progression pour l'année 2024/25.

Effectifs globaux	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25
TPS	6	6		4					
PS	10	20	18	11	14	13	16	14	17
MS	21	11	20	19	19	17	25	24	26
GS	20	21	16	20	19	22	28	28	40
Maternelle	57	58	54	54	52	52	69	66	83
CP	23	22	23	21	26	28	34	32	39
CE1	24	24	23	25	19	27	30	33	36
CE2	21	23	24	25	26	26	28	30	40
CM1	24	21	22	27	25	30	34	29	35
CM2	22	25	25	19	31	25	34	34	27
Elémentaire	114	115	117	117	127	136	160	158	177
Primaire (Mat. + Elem.)	171	173	171	171	179	188	229	224	260
6 ^{ème}	32	37	42	41	39	43	44	40	41
5 ^{ème}	44	37	39	44	41	37	51	42	47
4 ^{ème}	31	41	35	39	46	41	40	52	43
3 ^{ème}	42	35	39	39	37	41	41	37	50
Collège	149	150	155	163	163	162	176	171	181
NIVEAUX HOMOLOGUES	320	323	326	334	342	350	405	395	441
2 ^{nde}		5	5	3	6	12	14	16	16
1 ^{ère}		2	1	2	1	2	8	11	9
Terminale		4	2	1	1	1	3	6	15
LYCEE		11	8	6	8	15	25	33	40
TOTAL GENERAL	320	334	334	340	350	365	430	428	481



L'établissement intègre des élèves qui ont commencé leur parcours scolaire dans d'autres établissements d'expression française de Diego, et rejoignent le collège Sadi Carnot quand le niveau n'existe plus dans leur établissement d'origine (entrée en 6^{ème} pour les élèves venant de l'école Les Lutins par exemple), ou pour intégrer des niveaux jugés stratégiques par les parents. Cette entrée se fait sur tests (français et mathématiques). Les

résultats à ces tests nécessitent parfois de proposer un redoublement du niveau d'origine car le niveau attendu n'est pas atteint par les candidats.

C'est surtout sur les classes de MS et GS que l'augmentation des effectifs a été la plus importante, au point qu'il n'a pas été possible de satisfaire toutes les demandes. Une classe supplémentaire a été ouverte en primaire : une enseignante a été recrutée pour prendre cette classe en charge et salle d'exposition a été transformée en salle de classe.

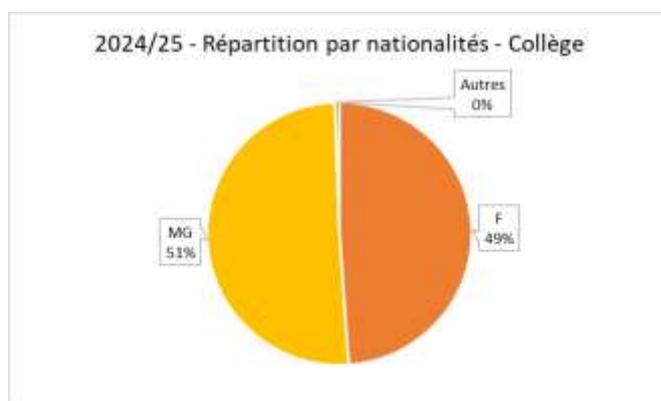
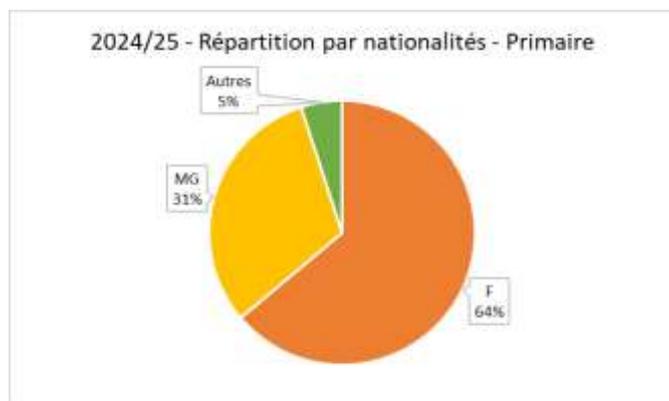
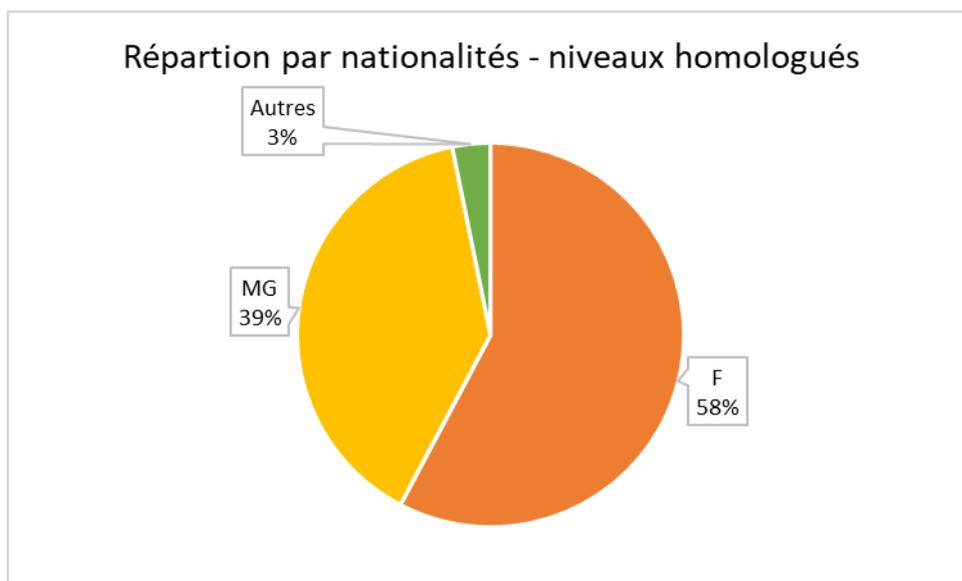
On constate que le nombre d'élèves qui rejoignent tardivement l'établissement (fin du collège) diminue et que les familles font de plus en plus souvent le choix d'une inscription en fin de maternelle et début d'école élémentaire.

Plusieurs élèves venant de Mayotte ont été inscrits dans l'établissement à la rentrée 2024. La situation sécuritaire à Mayotte amène des familles à scolariser leurs enfants à Diego en raison de la proximité géographique et de l'existence d'une liaison aérienne directe. Parmi ces nouveaux inscrits, on compte 5 élèves qui ont été inscrits à l'internat. Ce phénomène est visiblement appelé à s'étendre car l'insécurité est grandissante à Mayotte, incitant les familles qui en ont les moyens à placer leurs enfants dans de meilleures conditions d'apprentissage.

Nationalité des élèves

La majorité des élèves est de nationalité française (58%) dont une grande partie ont la double nationalité française et malgache. Les élèves de nationalité malgache constituent 39% des élèves. Les autres nationalités sont très peu représentées (quelques suisses, indiens et chinois), ce qui confirme le fait qu'il y a peu d'expatriés à Diego Suarez.

Une analyse plus fine montre que la proportion des élèves malgaches est plus importante au collège qu'à l'école primaire : certaines familles font le choix pour l'école maternelle et élémentaire d'établissements d'expression française moins coûteux que le collège Sadi Carnot, et ne rejoignent l'établissement qu'au niveau du collège.



Bourses scolaires

Sur les 281 élèves de nationalité française, 142 bénéficient d'une bourse versée par l'AEFE, soit 50,5 % des élèves français. Les élèves boursiers représentent donc 31,8 % des élèves de l'établissement scolarisés sur les niveaux homologués.

Pour la plupart, la quotité attribuée est importante :

Bourse 100%	Bourse 90 à 99%	Bourse 80 à 89%	Bourse 70 à 79%	Bourse 60 à 69%	Bourse 50 à 59%	Bourse - de 50%
99 élèves	15 élèves	7 élèves	4 élèves	7 élèves	4 élèves	6 élèves
69,70%	10,60%	4,90%	3%	4,90%	2,80%	4,20%

L'établissement a donc la particularité, comme les autres établissements conventionnés du réseau AEFE à Madagascar de scolariser à la fois des enfants dont les familles ont des ressources limitées (pour les boursiers à 100% on peut même parler de précarité de certaines familles) et à l'autre extrémité du spectre sociologique les enfants des familles les plus aisées, en mesure de payer des droits de scolarité qui sont dans l'absolu peu élevés, mais au regard du niveau du pays sont à la portée d'une minorité. Ce constat a des répercussions, notamment au niveau du climat scolaire auxquelles il convient de porter notre attention, afin de développer un vivre-ensemble harmonieux.

Internat

L'internat a accueilli 19 élèves en 2024/25, avec une prépondérance des garçons par rapport aux filles, des élèves du secondaire par rapport aux élèves du primaire, et des boursiers par rapport aux non boursiers.

L'analyse de la provenance géographique des élèves fait apparaître une évolution assez claire :

- Diminution du nombre d'élèves venant de Nosy Be
- Augmentation du nombre d'élèves issus d'un secteur proche : Ramena, Diego
- Pour la rentrée 2024, une augmentation conjoncturelle avec des enfants originaires de Mayotte

Année Scolaire	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024	2024 - 2025
Nombre d'internes	24	23	20	19	12	14	18	19
Dont nombre de filles	9	10	7	8	5	7	9	6
Dont nombre de garçons	15	13	13	11	7	7	9	13
Dont élèves de primaire	4	5	4	4	0	0	2	5
Dont élèves de secondaire	20	18	16	15	12	14	16	14
Dont boursiers	23	22	14	15	10	12	17	13
Dont non-boursiers	1	1	6	4	2	2	1	6
Résidence	Nosy Be (11) Antalaha (3) Ambanja (2) Ramena (1) Joffre ville (5) Diégo (2)	Nosy Be (8) Antalaha (3) Ambanja (2) Ramena (2) Joffre ville (5) Diégo (2)	Nosy Be (3) Antalaha (4) Ambanja (2) Ramena (3) Joffre ville (5) Diégo (3)	Nosy Be (2) Antalaha (6) Ambanja (3) Ramena (3) Joffre ville (4) Diégo (1)	Nosy Be (2) Antalaha (4) Ambanja (2) Ramena (2) Joffre ville (2)	Nosy Be (2) Antalaha (4) Ambanja (3) Ramena (3) Joffre ville (1) Ambilobe (1)	Nosy Be (3) Antalaha (3) Ambanja (2) Ramena (6) Joffre ville (1) Diégo (2) Ambilobe (1)	Nosy Be (1) Antalaha (1) Ambanja (2) Ramena (6) Diégo (3) Ambilobe (1) Mayotte (5)

Elèves inscrits en classe réglementée au CNED

L'évolution des effectifs sur les niveaux lycée, avec le statut de CNED réglementé, est particulièrement significative sur les cinq dernières années, les effectifs passant de 8 à 40 élèves. L'évolution porte à la fois sur le volume global d'élèves scolarisés par le CNED, mais aussi sur la répartition de ces élèves entre les différents niveaux. Depuis deux ans, le nombre d'élèves sur les niveaux 1ère et terminale est en croissance. Cette évolution conforte le projet d'ouverture du niveau 2^{nde} à l'horizon 2025, avec une demande d'extension d'homologation.

3. LES PERSONNELS

85 personnels travaillent pour le collège Sadi Carnot (dont 10 employés par l'AEFE et 75 employés par l'Association des Parents d'Elèves, soit sous forme d'un contrat, soit en tant que prestataires de service) :

- Encadrement : 1 principal et 1 directeur
- 1^{er} degré : 12 enseignants, 4 intervenants (langue malgache et langue anglaise) et 3 aides maternelles
- 2nd degré : 18 professeurs
- CNED : 7 répétiteurs
- Vie scolaire et surveillance (bus, cantine, internat) : 1 Conseiller Principal d'Education (CPE), 10 surveillants
- Entretien : 1 ouvrier polyvalent, 8 gardiens, 10 femmes de ménage
- Administration : 1 gestionnaire, 1 directrice de l'internat, 3 secrétaires, 1 superviseur des personnels
- Personnel de santé : 1 infirmière



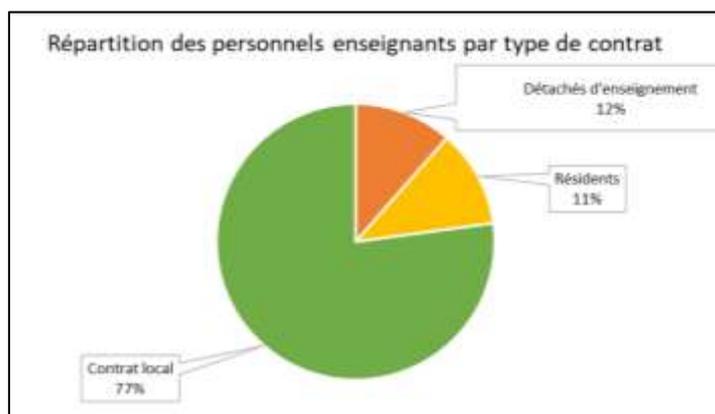
L'équipe de direction est composée :

- du Principal, M. FRINGANT Stéphane
- du Directeur des sections primaires, M. Benoît BOUEDEC
- de la Gestionnaire, Mme Victorine KASAKA
- du CPE, M. Abdou M'TSOUNGA (faisant fonction de CPE)

Les personnels enseignants

L'établissement comptait en 2024/25 :

- 4 détachés d'enseignement : 2 en primaire, 2 au collège (discipline : français et espagnol)
- 4 résidents : 1 en primaire, 3 au collège (disciplines : SVT, histoire géographie, anglais)
- 27 contrats locaux : 13 en primaire (dont les enseignants d'anglais et malgache), 14 au collège



Une détachée d'enseignement en espagnol, Mme Estela PADIAL PUERTA, a pris ses fonctions à la rentrée 2024. Cela augmente le nombre de titulaires Education Nationale qui encadre nos élèves.

Parmi les personnels en contrat local (y compris prestataires de service), on compte un titulaire de l'Education Nationale (technologie) et un titulaire de l'Enseignement Privé.

La proportion de femmes parmi les professeurs des écoles est importante (11 femmes pour 2 hommes). Au niveau du collège la répartition est plus équilibrée (9 femmes pour 7 hommes).

Plusieurs personnels ont été recrutés pendant cette année scolaire :

- Au primaire : Mme TAHINJANAHARY Evah a été recrutée en tant que Professeur des Ecoles
- Une nouvelle documentaliste a été recrutée (Mme KARIMO Jessica) pour succéder à Mme TAHINJANAHARY. Son activité est répartie entre le 1^{er} et le 2nd degré.

Les personnels ATOS

Démission de M. Bertrand, informaticien. Il n'a pas été procédé à un recrutement pour son remplacement, mais au recours à une entreprise tierce qui a repris la maintenance du parc informatique depuis le mois de décembre 2024.

Départ à la retraite de M. RAMAROSON, gardien et recrutement d'un nouveau gardien, M. Claude RAZAFIMANDIMBY.

La formation des personnels

Les enseignants néo-recrutés suivent une formation spécifique afin de faciliter leur entrée dans le métier ou leur acculturation au système éducatif français, à ses valeurs et à ses méthodes. Il s'agit d'une formation exigeante, qui nécessite un fort investissement. Ces formations comportent des temps en présentiel, et des modules disponibles sur une plateforme numérique, à laquelle le stagiaire accède de manière autonome, à son rythme. Plusieurs niveaux sont proposés, en fonction du profil du recruté :

- PAP-i (Professeur A Professionnaliser – Intégrer) : Mme Evah TAHINJANAHARY (1^{er} degré) Mme Jessica KARIMO (documentaliste)
- PAP-c (Professeur A Professionnaliser – Consolider) : Mme Victorine AUGUSTIN (1^{er} degré), Mme Nancy RAZANAMA (français), Mme Margetta RAZAFY (anglais), Mme Zainata VITAMANANA (espagnol)

Conformément à la convention signée entre l'AEFE et l'APE, l'établissement contribue au financement de l'Institut Régional de Formation (IRF) de la Zone Océan Indien, situé à Tananarive, par le reversement de 1 % de la masse salariale totale. Les personnels enseignants et administratifs bénéficient en retour de stages inscrits au Plan Régional de Formation (PRF).

La Commission de Formation Continue (CFC) se réunit plusieurs fois dans l'année pour identifier les besoins, examiner la cohérence des demandes de formation saisies par les personnels sur l'application ATENA, déterminer les priorités de l'établissement en matière de formation...

15 enseignants sur 16 (intervenant LV compris) au primaire ont répondu aux propositions du PRF avec 1 à 3 préinscriptions chacun. 15 personnels enseignants ont pu suivre au moins un stage en présentiel à l'IRF.

Au niveau du collège, 9 enseignants ont participé à des stages en présentiel à l'IRF de Tananarive. Le départ de 2 autres professeurs a été annulé suite à des perturbations des vols Tsaradia.

Un professeur d'EPS, M. Fabrice ADAMENA, a participé au stage organisé conjointement par l'AEFE et le Ministère de l'Education Nationale : ce stage long (2 semaines) qui s'est déroulé en France (Nancy) est une opportunité pour observer in situ des cours, et développer ses compétences professionnelles.

D'une manière générale, on peut donc noter une forte appétence pour les différents dispositifs de formation proposés par l'IRF.

L'établissement cotise également à hauteur de 1% de la masse salariale des contrats locaux au Fonds Malgache pour la Formation Professionnelle (FMFP), et peut, en retour, faire bénéficier à ses recrutés de droit local de formations. Différentes formations ont donc été proposées :

- Formation à l'utilisation des équipements de lutte contre l'incendie (extincteurs, couverture anti-feu) : 20 personnels formés (notamment les gardiens)
- Formation de secourisme dispensée par M. BOUEDEC, formateur habilité : 19 personnels formés et validés pour l'attestation de Prévention et Secours Citoyens (PSC)
- Cours d'anglais (très apprécié)

Ces formations, organisées « à la carte » présentent l'avantage d'être parfaitement adaptées aux besoins des personnels. Elles permettent par ailleurs aux personnels pour lesquels l'offre du PRF est réduite voire inexistante de continuer à acquérir et développer de nouvelles compétences.

L'établissement bénéficie en fin d'année d'un droit de tirage d'un peu plus de 9.500.000 ariary pour l'organisation de nouvelles formations.

Missions des EF1D et EF2D (Enseignant Formateur 1^{er} Degré / 2nd Degré)

L'établissement a accueilli trois missions d'enseignants formateurs au cours de l'année scolaire. Ces missions comportent des observations menées dans les classes, un accompagnement des professeurs inscrits en PàP, des réunions avec les équipes disciplinaires concernées. Elles contribuent à la formation des personnels et permettent d'identifier les points d'amélioration dans un domaine précis.

- Une mission « EPS » avec la présence de Mme Amandine PIAU : cette formation a permis d'avancer dans la formalisation d'un projet EPS et d'un projet AS (Association Sportive) pour le collège (programme d'activités...)
- Une mission « Mon établissement parle français » avec la présence de Mme Laure MISSIR
- Une mission « Primaire » avec la présence de M. Bernard ROLLET (janvier 2025) : formations portant sur les calculs automatisés et la résolution de problèmes en janvier 2025

4. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET LES PROJETS

L'organisation pédagogique

Constitution des classes

Il y avait cette année 11 classes en primaire et 8 classes au collège.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
17	10	28	21	18	13	11		21	24	22	26
	14	10	21	18	28	12	14	20	23	21	24
						12	14				
17	24	38	42	36	41	35	28	41	47	43	50

Au primaire le choix a été fait de privilégier des effectifs réduits sur le début du cycle 2 afin de pouvoir relever le défi de l'apprentissage de la lecture. 5 classes accueillaient des élèves de deux niveaux (PS/MS, MS/GS, CE2/CM1 et 2 CM1/CM2). Les effectifs au primaire allaient de 18 à 28 élèves par classe avec une moyenne de **23,7 élèves par classe** (E/D), en augmentation par rapport à l'année précédente malgré l'ouverture d'une classe supplémentaire. Les classes de maternelle étaient particulièrement chargées.

Au collège, les classes comptaient de 21 à 26 élèves, avec une moyenne de **22,6 élèves par classe**, en légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Au primaire, les concertations d'équipe, les conseils de cycle, les conseils d'école et les animations pédagogiques sont répartis régulièrement tout au long de l'année et conformément à la réglementation en vigueur dans la limite du volume horaire dédié (18 heures annuelles).

Le conseil des maîtres est l'instance qui organise la mise en œuvre pédagogique des enseignements, des projets et des événements importants de la vie de l'école. Il se réunit les lundis entre 15h30 et 17h30. Il fixe notamment les conditions de restitution des livrets scolaires aux familles. (3 fois par année scolaire).

Le conseil des maîtres de cycle fait le point sur l'organisation des enseignements sur le cycle. Ses membres se concertent régulièrement sur la progression des acquis des élèves. Ils font des propositions de dispositifs d'aides (PPRE – Programme Personnalisé de Réussite Educative, PAP – Plan d'Accompagnement Personnalisé, PPS – Projet Personnalisé de Scolarisation, PAI – Projet d'Accueil Individualisé) pour les EBEP (Elèves à Besoins Educatifs Particuliers) ou les élèves en difficultés. Le conseil de cycle formule également les propositions de maintien ou passage anticipé.

Le Conseil école-collège s'est réuni deux fois cette année en faveur de la continuité éducative au cycle 3 et 4.

- Réflexion sur les futurs nouveaux programmes de français au cycle 3 avec Marie Laure MISSIR - EF2D Français
- Composition des classes de 6^{ème} et transmission des PPRE passerelle (juin 2025)

Au collège : mise en œuvre du choc des savoirs

La réforme dite « Choc des savoirs » a été mise en œuvre à la rentrée 2024. Elle s'est traduite par la création de groupes de besoins sur la totalité de l'horaire de français et mathématiques pour les niveaux 6^{ème} et 5^{ème}. Cette organisation impose des contraintes fortes sur les emplois du temps, avec l'alignement des deux classes du niveau avec 2 voire 3 professeurs (en mathématiques 6^{ème}) de manière à pouvoir créer des groupes évolutifs en cours d'année. Les réflexions en Conseil Pédagogique ont mis en évidence à la fois l'intérêt de cette organisation (travail entre les enseignants sur les progressions et les contenus), mais aussi les difficultés (fréquence de la révision de composition des groupes qui ne doit pas être trop fréquente). La même organisation sera reconduite pour l'année 2025/26, sans toutefois être étendue aux autres niveaux.

Dispositif Devoirs Faits

Une heure hebdomadaire a été proposée dans chaque classe afin d'apporter une aide aux devoirs. Cette heure était obligatoire pour les élèves de 6^{ème} et facultative pour les autres niveaux. Selon les niveaux de classe, le nombre d'élèves volontaires a été variable, mais les professeurs ont constaté que les élèves pour lesquels ce dispositif serait le plus profitable n'y participent pas, et que ce sont finalement les bons élèves qui y viennent.

Evaluation des élèves

Depuis la rentrée 2024, l'évaluation des élèves de 6^{ème} est réalisée uniquement par compétences. Cette mesure vise à donner une unité au cycle 3, puisqu'il n'y a pas de notes à l'école primaire. Cette mesure qui devait potentiellement être étendue au cycle 4 restera finalement limitée à la classe de 6^{ème}, notamment en raison du retour aux notes pour la partie contrôle continu du Diplôme National du Brevet à compter de la session 2026.

La prise en compte des Besoins Educatifs Particuliers

Au primaire, les dispositifs d'aide institutionnels sont mis en place chaque fois que cela est nécessaire :

Dispositifs mis en place	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Educative)	6	13	4+
2A2P (Accompagnement et aménagements pédagogiques personnalisés)		1	1
PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	1	1	1

L'aide pédagogique complémentaire (APC) a lieu les mardis et jeudis de 15h30 à 16h30 pour des petits groupes d'élèves, ciblés à chaque période, avec l'accord des parents.

De nouveaux groupes de soutien au cycle 2

Chaque année, les enseignants se trouvaient désarmés devant certains élèves arrivant du système scolaire local, qui accusaient un grand retard dans les apprentissages et/ou dans la compréhension du français.

Le choix de constituer des classes de CP et CE1 à faible effectif a permis d'organiser les cours de langues vivantes en classe entière, et de libérer ainsi des heures pour les enseignants titulaires des classes. Ils ont pris en charge des petits groupes les élèves dépistés en difficultés lors des évaluations nationales de septembre 2024. La majorité des élèves concernés étaient issus du cycle 2. Les axes de remédiation retenus ont été les suivants :

- Compréhension orale du français et lexique (élèves allophones)
- Combinatoire – lecture – écriture
- Construction du nombre et problèmes
- Fluence en lecture

Le dispositif s'est avéré efficace et il a permis pour certains élèves de réduire rapidement l'écart avec le reste du groupe classe. Notamment pour une élève totalement allophone arrivée des Philippines.

Mission orthophonie

Entre le 14 et le 20 avril 2025, une orthophoniste française, Mme Lucie BASTOUL, a réalisé une mission dans l'établissement. Sa mission s'est déroulée en 3 temps :

- Intervention auprès des familles, sous forme d'un café des parents sur le thème de la gestion des écrans dans le cadre familial.
- Animation pédagogique auprès des équipes primaire et secondaire : mieux connaître les DYS et les troubles des apprentissages, mieux comprendre les besoins des élèves concernés, mettre en place des aménagements pédagogiques pour permettre aux élèves de progresser.



- Réalisation de 20 bilans individuels pour des élèves présentant des difficultés pouvant relever de troubles des apprentissages ou autres. Les enseignants ont été destinataires de tous les bilans avec l'accord des familles. La mise en place d'aménagements sera effective pour la rentrée 2025 (formalisation de PAP).

La politique des langues

L'importance donnée à l'enseignement des langues est un marqueur fort des établissements du réseau AEFÉ, et constitue même une partie de son identité. Sa mise en œuvre dans l'établissement repose à la fois sur l'enseignement du français, de la langue malgache, et des langues vivantes : anglais et espagnol.

Enseignement de la langue du pays hôte

A l'école primaire, la langue malgache officielle est enseignée dès la petite section, en petits groupes, à raison de 2 séances hebdomadaires de 20 minutes en maternelle et de 2 séances hebdomadaires de 45 minutes en primaire. Au collège, les élèves sont répartis en groupes selon qu'ils sont malgachophones ou non-malgachophones, et sont pris en charge en même temps par deux enseignantes. Le volume consacré à l'enseignement de la langue et de la culture malgaches est d'une heure hebdomadaire de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Enseignement des langues vivantes étrangères

Les élèves apprennent l'anglais dès les classes de maternelle à travers des activités de découverte basées sur le chant, le jeu... Dès la grande section, ils bénéficient de quelques séances de motricité et d'arts visuels en langue anglaise (EMILE : Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Etrangère). Tout au long du cursus de l'école primaire, l'enseignement de l'anglais (2 séances hebdomadaires de 45 minutes) est complété par un enseignement d'autres matières en anglais. Les matières enseignées en anglais diffèrent selon les niveaux de classe : mathématiques, EPS, géographie... Ces séances sont co-animées par le professeur en charge de la classe et par le professeur d'anglais.

Au collège l'enseignement de la LV1 anglais est réalisé conformément aux horaires réglementaires. A partir de la classe de 5^{ème} les élèves commencent l'apprentissage de la LV2 espagnol. Un enseignement optionnel de LCE (Langues et Cultures Européennes) a été proposé depuis la rentrée 2024 sur tous les niveaux du cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) à raison de 1h par semaine dans chacune des deux langues, anglais et espagnol. Cela permet aux élèves qui souhaitent enrichir leur parcours linguistique d'approfondir leur pratique des langues.

Cycle	Niveau	Langue du pays hôte MALGACHE	Langue vivante étrangère 1 ANGLAIS		Langue vivante étrangère 2 ESPAGNOL	
Cycle 1	Petite Section (PS)	2 x 20' / semaine	Eveil à la diversité linguistique 2 x 20' / semaine			
	Moyenne Section (MS)	2 x 20' / semaine	Eveil à la diversité linguistique 2 x 20' / semaine			
	Grande Section (GS)	2 x 20' / semaine	Eveil à la diversité linguistique 2 x 20' / semaine	EMILE* Motricité et arts visuels 3h / année		
Cycle 2	Cours Préparatoire (CP)	2 x 45' / semaine	2 x 45' / semaine	EMILE* Mathématiques 6h / année		
	Cours Élémentaire 1 (CE1)	2 x 45' / semaine	2 x 45' / semaine	EMILE* EMC / APS 6h / année		
	Cours Élémentaire 2 (CE2)	2 x 45' / semaine	2 x 45' / semaine	EMILE* Géométrie / EPS 12h / année		
Cycle 3	Cours Moyen 1 (CM1)	2 x 45' / semaine	2 x 45' / semaine	EMILE* APS / musique / géographie / EPS 30h / année		
	Cours Moyen 2 (CM2)	2 x 45' / semaine	2 x 45' / semaine	EMILE* APS / musique / géographie / EPS 30h / année		
	Sixième (6 ^{ème})	1h / semaine	4h / semaine			
Cycle 4	Cinquième (5 ^{ème})	1h / semaine	3h / semaine	Option LCE Anglais + 1h / semaine	2h30 / semaine	Option LCE Espagnol + 1h / semaine
	Quatrième (4 ^{ème})	1h / semaine	3h / semaine	Option LCE Anglais + 1h / semaine	2h30 / semaine	Option LCE Espagnol + 1h / semaine
	Troisième (3 ^{ème})	1h / semaine	3h / semaine	Option LCE Anglais + 1h / semaine	2h30 / semaine	Option LCE Espagnol + 1h / semaine

* EMILE = Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Etrangère

Les professeurs ont proposé tout au long de l'année des actions destinées à mettre les langues et les cultures à l'honneur, parmi lesquelles :

- Animations autour des fêtes d'Halloween et Dia de Muertos (concours de déguisement, projection de film, décorations dans l'établissement, exposition au CDI...),
- Saynètes de théâtre en malgache pendant le Mai des Langues
- Affichage multilingue des différents lieux de l'établissement
- Messages autour du développement durable en espagnol
- Publication d'un journal en espagnol à l'occasion de la journée de la langue espagnole (23 avril)...



Mise en place du programme pHARe

A la rentrée 2024, le programme pHARe a été déployé sur la Zone Océan Indien à l'instar des établissements de la métropole. Notre établissement a fait partie de la première vague des équipes formées pour permettre la mise en place de ce programme qui vise à prévenir et à traiter par une méthode appropriée les situations de harcèlement entre élèves.



La mise en place du programme pHARe s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Formation des membres de l'équipe pilote (directeur de l'école et CPE) et de l'équipe ressource (infirmière, une enseignante du 1^{er} degré et 1 enseignante du 2nd degré)
- Elaboration du protocole de l'établissement
- Participation aux journées #NAH (Non Au Harcèlement) et Safer Internet Day
- Réalisation d'enquêtes (sondages individuels au cycle 3) pour réaliser un diagnostic du climat scolaire : les résultats ont fait l'objet d'une analyse pour réfléchir aux actions à construire pour réduire les problèmes les plus fréquents mentionnés par les élèves (racket, insultes...)
- Présentation du programme pHARe et de la méthode de la préoccupation partagée (MPP) à l'ensemble des personnels
- Présentation du dispositif et de la MPP aux parents lors du conseil d'école
- Sensibilisation au dispositif des élèves sentinelles



Protocole de prise en charge d'une situation de harcèlement présumé



Repérage

(par un élève témoin, par un parent, par un personnel)
d'une situation de violence verbale, physique
ou psychologique répétée à l'encontre d'un élève

Signalement

à un personnel (enseignant, CPE, Directeur, Principal)
ou à un élève Ambassadeur
qui relaye l'information à **l'équipe ressource**

Evaluation de la situation

par **l'équipe ressource** (composée de l'infirmière
et d'enseignants du 1er et du 2nd degré)
à partir des éléments recueillis auprès de l'élève cible

La situation relève du harcèlement Traitement par la MPP (Méthode de Préoccupation Partagée)

Entretiens avec élève cible, témoins,
intimidateurs présumés,
parents de l'élève cible
menés par **l'équipe ressource**

Suivi de la situation
sur une durée de 2 semaines

Amélioration de la situation

Poursuite du suivi par **l'équipe ressource**
jusqu'au bilan de fin de prise en charge

La situation ne relève pas du harcèlement mais d'un conflit entre deux élèves sans répétition, ou relève de faits graves

Prise en charge
par **le Directeur (1er degré),
le CPE ou le Principal (2nd degré)**

**Mise en oeuvre
de mesures éducatives
et/ou de punitions ou sanctions**

Absence d'amélioration de la situation

L'équipe ressource passe la main
au Directeur ou au Principal



Le Safer Internet Day est un rendez-vous annuel de sensibilisation aux usages du numérique à destination des jeunes, des familles et de la communauté éducative. Inspirés par les œuvres de Keith Haring, les CM1 CM2 B ont réalisé un affichage pour informer les autres classes de l'établissement.

Zoom sur quelques projets pédagogiques

En tant que membre du réseau AEFÉ, l'établissement a pris part au cours de cette année à de nombreux projets et activités proposées à l'échelle du monde ou à l'échelle de la Zone Océan Indien (ZOI) à laquelle nous appartenons. Parmi tous ces projets, certains ont été particulièrement marquants.

Les Classes à Enjeux Maritimes (CEM)

Pour la seconde année, une classe de CM1/CM2 et les deux classes de 4^{ème} ont participé au projet « Classes à Enjeux Maritimes » (CEM). L'objectif de ces classes est de faire prendre conscience aux élèves de l'importance des océans, et de tous les enjeux qui s'y rattachent (écologiques, économiques, stratégiques, touristiques...).

La situation géographique de l'établissement, l'importance de l'océan pour la ville de Diego Suarez, se sont imposés comme une raison évidente de rejoindre le projet. Toutes les matières se sont mobilisées pour « maritimer » les activités proposées, constituant un fil rouge pour toute l'année scolaire.



Le thème qui a servi de fil conducteur pour la classe de CM1/CM2 était « la pêche et les ressources halieutiques, décliné en diverses activités.

Toutes les activités réalisées sont présentées sur un Padlet accessible à l'adresse :

<https://padlet.com/lfdmdir/classe-enjeux-maritimes-diego-suarez-7n8zwbtm1nyiq7t>

Dans les classes de 4^{ème} :

Dans toutes les disciplines, un accent particulier est mis sur des parties du programme qui sont en rapport avec les thèmes maritimes.

- En SVT, intervention d'un chercheur du CIRAD sur la pêche
- En arts plastiques, réalisation d'une fresque murale sur le thème de l'océan avec le grapheur Chifumi
- En PEAC, travail sur des œuvres artistiques se rapportant à la mer



L'établissement a participé aux différentes semaines thématiques qui ont jalonné l'année...

La semaine de la Maternelle

Cette première édition de la Semaine de la Maternelle a été un véritable succès ! Pendant toute une semaine, les parents des élèves de maternelle ont été invités à entrer dans les classes pour venir y découvrir toutes les activités proposées aux enfants : une manière de montrer que la maternelle « à la française » est loin d'être une simple garderie, mais est un lieu où les apprentissages se construisent par le jeu, l'écoute, le travail individuel ou en groupe. Loin d'être de simples spectateurs, les parents volontaires sont devenus acteurs et ont participé à toutes les activités : ateliers de lecture d'albums, d'écriture, de numération, de géométrie, de langue et culture malgache



Le « maternathlon » a également permis de montrer tout le travail sur la motricité. Les parents se sont montrés intéressés et impliqués. Cette semaine a également été l'occasion d'inviter les élèves de la classe d'éveil de l'Alliance Française, et de faire connaître notre offre éducative à leurs parents, ainsi que le prévoit notre partenariat avec l'Alliance.

La Semaine des Lycées Français du Monde



La semaine des lycées français du monde (SLFM) est une occasion pour tous les établissements du réseau de l'Enseignement Français à l'Étranger d'organiser des activités autour d'un thème commun : « Francophonie : les établissements créent et innovent » pour cette année.

Des activités de découverte des pays francophones ont été réalisées au primaire. Le CDI a également proposé des quizz sur ces pays.



Le traditionnel tournoi de foot a conclu la semaine : cette année c'est l'équipe de Saint Thérèse qui a remporté le tournoi 6^{ème} et 5^{ème} et notre établissement qui a gagné le tournoi 4^{ème} et 3^{ème}



La semaine de la francophonie et de la langue française

Au primaire, les élèves ont participé au concours « Dis moi dix mots » le mercredi 20 mars. A travers différentes activités de lecture et d'écriture, les élèves se sont appropriés les 10 mots ou expressions retenus pour cette édition : adrénaline, prouesse, échappée, faux départ, mental, s'encorder, collectif, hors-jeu, champion, aller aux oranges.



Pour conclure cette semaine, la course de la Francophonie a réuni des élèves du collège et de 5 autres collèges pour trois courses le samedi 16 mars de 7h30 à 9h30. Trois formats de courses étaient proposés en fonction de l'âge des élèves : une course pour les benjamines et benjamins d'une distance de 1 km 800, une course pour les minimes filles et garçons d'une distance de 2 km 300 et une course pour les cadettes et cadets d'une distance de 3 km.



La Semaine Olympique et Paralympique

A l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique (1^{er} au 5 avril), et grâce au partenariat avec la Ligue Handisport de Diego, chaque niveau de classe a pu découvrir un sport adapté : le basket fauteuil pour les 3^{èmes}, la cécicourse pour les 4^{èmes}, le goalball pour les 5^{èmes} et le tennis fauteuil pour les 6^{èmes}. Des classes du primaire ont également rejoint les collégiens.



Ces rencontres ont permis un temps de rencontre avec des personnes handicapées, d'échange sur le handicap puis de passer à la pratique avec une initiation au sport adapté. Cette SOP aura été une occasion de faire voler en éclats les représentations sur le handicap, et de mieux réaliser que le sport permet à chacun de se dépasser !



La Semaine de la Presse et des Médias à l'École (SPME)

La Semaine de la Presse et des Médias à l'École 2025 avait pour thématique « Où est l'info ? ». C'est dans ce cadre que les élèves de 4^{ème} LCE Espagnol ont mené un projet de création d'un journal, avec l'accompagnement de Mme PADIAL PUERTA, leur professeur d'espagnol, et Mme KARIMO, documentaliste.

En amont de la SPME, un entretien a été organisé avec des professionnels, à savoir le DRCC région Diana de la radio télévision Varatrazza, M. Fabio TINOGNY, et le rédacteur en chef, M. Lucky LAOU PO SENG. Cet entretien a permis aux élèves de mieux comprendre les caractéristiques de l'information et d'apprendre à mieux les déchiffrer : en effet les informations sont souvent faciles à manipuler grâce aux avancées technologiques et au développement des intelligences artificielles.



A l'occasion de la seconde séance, les élèves ont rédigé leurs articles, en étant conseillés et guidés par M. TINOGNY qui a partagé son expérience à nos jeunes reporters. Choix des titres, des photos pour illustrer les articles, production d'écrits en espagnol et en français : les élèves ont pu entrevoir la complexité de la rédaction d'un journal

Les Jeux des Îles des Automatismes

Après le succès de l'AP (Action Pédagogique) de la ZOI « Jeux Olympiques des Automatismes » en 2023/24, l'action a été reconduite pour devenir les « Jeux des Îles des Automatismes ». Cette action permet de travailler pendant toute l'année sur les automatismes et les procédures de calcul, afin de les renforcer, sous la forme de 4 jeux :



L'action a concerné toutes les classes du collège et s'est déroulée en 3 phases.

- La phase 1 (28/11 au 02/12) a permis de désigner les 3 champions au sein de chaque classe.
- La phase 2 (10/03/25 au 15/03) a permis de désigner, parmi les champions des classes, les champions de l'établissement.
- A l'issue de la phase 3 (25/03 au 12/04), les champions de l'établissement ont participé à la grande finale réunissant tous les établissements participants de la zone.

Pour le niveau 5^{ème}, un élève du collège, Yuri, a confirmé son excellence : classé en 2^{ème} place de la finale Océan Indien pour le niveau 6^{ème} en 2023/24, il s'est hissé sur la plus haute marche du podium pour le niveau 5^{ème} cette année !



De nombreuses actions s'inscrivent dans le Parcours Artistique des élèves

La Grande Lessive

Le jeudi 17 octobre s'est tenue l'édition 2024 de « La Grande Lessive », exposition éphémère de travaux réalisés par les élèves du primaire. Le thème de l'année était « Pareil, pas pareil ».



Le challenge photo

Les élèves de la classe de CE1 ont participé au Challenge photo organisé chaque année pour les établissements du réseau AEFÉ de la zone Océan Indien. Le thème de cette édition, en lien avec la notion de géographie "Habiter, cohabiter, mieux habiter" était "se divertir". Le jury qui s'est réuni le 17 mars en présence de d'Helihanta Rajaonarison (directrice du musée de la photographie de Tananarive) a choisi la photo réalisée par nos CE1 pour le premier prix du cycle 2. Cette photo intitulée "Lecture en plein air" a été réalisée devant l'Alliance Française. Les élèves ont écrit une légende : "On a choisi cette photo parce qu'on aime tous l'Alliance Française. On peut y voir des spectacles, emprunter des livres, jouer aux échecs avec un ami, dessiner et voir de belles peintures dedans et dehors". Le jury a apprécié l'originalité de la composition de la photographie et la réflexion géographique qui lui était liée avec l'idée de l'appropriation de l'espace urbain comme espace de loisirs et de détente. La légende de la photo révèle que les élèves sont à l'origine du choix de cette photographie et ils justifient pleinement ce choix. Le jury a particulièrement apprécié et valorisé les légendes rédigées par les élèves.



Festival de courts métrages

A l'occasion de la Fête du Court Métrage, les élèves du primaire se sont rendus à l'Alliance Française le **mardi 25 mars 2025** pour assister à la projection de trois séries de films adaptés au cycle 1, cycle 2 et cycle 3 :

- Cycle 1 : 4 films sur le thème « Qui mange quoi ? »
- Cycle 2 : 4 films sur le thème « Mon monde imaginaire »
- Cycle 3 : 5 films sur le thème « Avec ou sans mots »





Spectacle de Noël à l'Alliance Française

Les familles des enfants du primaire ont été conviées à la salle de spectacle de l'Alliance Française pour assister au spectacle de Noël. Le Père Noël est ensuite allé à la rencontre des élèves pour la traditionnelle remise de cadeaux en présence de nombreux parents.



Les Choralies

Le spectacle de fin d'année présenté aux familles le 30 mai a permis à chaque classe de danser, de chanter, devant une salle comble.





De nombreuses sorties sont organisées pour découvrir la ville de Diego et les sites naturels ou d'intérêt proches de la ville.

Visite d'une ferme à Antanimitarana par les classes de PS/MS et MS/GS



Visite des salines par les classes de CE1



Sortie à la Montagne des Français des CE2



Sortie à la Montagne d'Ambre des CM1CM2B



Séjour de cohésion de 2 jours au Jungle Park pour les 6^{ème}





Marche pour rejoindre le campement
Visite de la Vallée des Perroquets
Promenade nocturne et observation des étoiles
Enquête auprès des habitants du village voisin
Concours de danse

Sortie à Nosy Lonjo

Au programme pour les élèves de 5^{ème} : découverte de l'écosystème de la mangrove et reboisement avec l'ONG « Graine de Vie », découverte des traditions et des lieux sacrés, réalisation d'œuvres de Land Art, randonnée...



Les partenariats

Partenariat avec l'Alliance Française

La convention signée avec l'Alliance Française de Diego définit un partenariat « gagnant – gagnant » : le LFDS met à disposition de l'Alliance des salles pour recevoir des cours de français, l'Alliance facilite l'accès à sa médiathèque, au culturbus, et propose des animations ou des visites d'expositions aux élèves de l'établissement.

La convention prévoit également de renvoyer les parents en recherche d'un accueil de leur enfant de moins de 3 ans vers la classe d'éveil de l'Alliance Française, et pour l'Alliance Française de faire la promotion du LFDS pour l'entrée en petite section de maternelle. C'est dans cette optique que les familles des enfants de la classe d'éveil ont été invitées à découvrir l'établissement pendant la semaine de la maternelle.



Le groupement des écoles dynamiques d'Antsirana (GEDA) s'est illustré à deux reprises cette année :

La Pomme d'Api et Les Petits Lutins, deux écoles d'expression française se sont associées à nos classes du primaire pour le défilé du Carnaval du 21 février 2025.



Les classes élémentaires de 3 écoles du GEDA (Ste Thérèse – La Pépinière – LFDS) se sont retrouvées le vendredi 13 juin 2025, pour la Madacourse, épreuve de course d'endurance multi-niveaux autour de l'enceinte de l'établissement.



Le partenariat initié en 2023/24 avec l'EPP malgache de Cap Diego, établissement dont la restauration scolaire est financée par l'association française « Zanaka ny Cap Diego » a été reconduit en 2024/25.

Deux classes de primaire (CE2CM1 et CM1CM2) ainsi que les éco-délégués du collège se sont rendus à Cap Diego : les élèves ont partagé des moments sportifs et culturels (lecture d'albums) ainsi que le repas. En retour des élèves de CM1 de l'EPP Cap Diego sont venus visiter l'établissement. Ils ont reçu des dons de livres pour leur école.



5. LES PARCOURS ÉDUCATIFS

Le parcours citoyen

Les instances citoyennes :

Election et formation des délégués de classe

Les élections des délégués de classes ont été animées par M. M'TSOUNGA en collaboration avec les professeurs principaux. Les élections constituent une occasion de rappeler les grands principes de la représentation. Les élèves votent ensuite dans les mêmes conditions qu'une élection « officielle » (isoliers, urnes).



Les délégués ont ensuite élu leurs représentants au Conseil d'Etablissement : cette élection a été l'occasion de leur rappeler les différentes instances dans lesquelles les élèves sont représentés.

Une formation de 2 heures des élèves délégués a été organisée au mois de novembre (un groupe avec les délégués de 6^{ème} et 5^{ème}, un groupe avec les délégués de 4^{ème} et 3^{ème}). Elle a été animée par le CPE, autour d'activités permettant de découvrir :

- La fonction de délégué (sous forme de débat mouvant)
- Le rôle des personnels et des instances de l'établissement ("Qui fait quoi au collège ?")
- Le rôle du délégué au conseil de classe (jeu de rôle de simulation d'un conseil de classe)

Des outils ont été remis aux élèves : fiches de préparation d'un conseil de classe, fiche pour la prise de notes sur les situations individuelles en conseil de classe.



Eco-délégués

Un éco-délégué a été élu au sein de chaque classe de collège. Le groupe des éco-délégués a été réuni régulièrement (une fois par mois) et accompagné par Mme GERARD :

- Découverte de la notion de développement durable avec les 17 ODD définis par l'ONU. Découverte du rôle d'un éco-délégué.
- Travail individuel et en groupe pour définir les objectifs de chacun dans son rôle d'éco-délégué, ciblage de 3 ODD de cœur pour l'année 2024-2025 : ODD 4 "éducation de qualité", ODD 14 "vie aquatique", ODD 16 "paix, justice et institutions efficaces"
- Définition des projets d'actions pour les 3 ODD sélectionnés
 - Projet 1 de l'ODD 4 : apporter des séances de lecture partagée pour des enfants d'une école primaire qui n'ont pas assez accès à des albums en français facile.
 - Projet 2 de l'ODD 14 : prendre soin d'un environnement littoral en initiant une matinée de découverte de sa vie de bord de mer et nettoyage du lieu pour éliminer la pollution anthropique avec l'appui des élèves d'une classe proche de ce site.
 - Projet 3 de l'ODD 16 : aller à la rencontre des chefs de 4 grandes communautés religieuses de Diego et les questionner sur le "vivre ensemble" à Diego.
- Rencontre avec des acteurs du collège et du tissu associatif de Diego engagés dans une démarche de développement durable : échange avec Véronica, enseignante en CM2 et Olivier Boucniaux pour programmer un projet sur la lecture et le nettoyage de plage à Cap Diego



Actions menées pendant cette année par les éco-délégués :

Les éco-délégués ont proposé une action à l'occasion de la "journée internationale du vivre ensemble en paix" qui est célébrée le 16 mai. Chaque classe de cycle 3 et 4 encadrée par un de leur professeur a pris le temps d'échanger pendant une séance sur cette notion et les conditions favorables au vivre ensemble en paix. En parallèle à cette réflexion, les élèves ont construit une colombe en origami et indiqué un mot qui encourage la paix. Plus de 200 colombes ont ainsi été collectées par les éco-délégués et suspendues à l'entrée du CDI.



Ils se sont rendus à Cap Diego dans le cadre d'un partenariat avec l'EPP locale. Ils ont réalisé une collecte de livres qui ont été donnés aux élèves de l'EPP en visite dans notre établissement.



Pour l'année 2025/26 il sera nécessaire de constituer un groupe de pilotage dédié à l'EDD (Education au Développement Durable) afin de développer les actions réalisées.

Conseil de la Vie Collégienne

Le CVC est co-piloté par le CPE, M. M'TSOUNGA et M. AUFFRET, professeur d'histoire géographie EMC. L'infirmière de l'établissement y est également investie. Il a été réuni à 4 reprises au cours de l'année.

Les thématiques abordées lors des réunions sont en relation avec la construction d'un climat scolaire serein en étant attentif à la qualité de vie et au bien-être à l'école :

- Le harcèlement
- Les éco-gestes au collège : réduction de consommation d'eau et d'énergie, gestion des déchets (propreté d'établissement), lutte contre le gaspillage alimentaire, suivi de l'évolution des pépinières
- L'amélioration des conditions de travail dans la salle d'étude (mise en place de tutorats par l'AED et des élèves volontaires pour soutenir les élèves en difficulté)
- L'organisation d'activités pendant la pause méridienne (dominos, cartes, jeux de société...)



Les actions par thématique

Formation aux premiers secours

Dès le primaire, les élèves sont sensibilisés aux premiers secours à travers les cours d'APS (Apprendre à Porter Secours), dispensés en EMILE.

Tous les élèves du niveau 4^{ème} ont bénéficié d'une formation aux premiers secours d'une durée de 7 heures. L'encadrement est assuré par M. BOUEDEC, qui est habilité par l'AEFE en tant que formateur. Il prend en charge les élèves par groupes de 10. A l'issue de la formation, les élèves se voient décerner l'attestation PSC1 (Prévention et Secours Civiques niveau 1).



Education à la sécurité routière

- En 5^{ème} : Préparation à l'ASSR1 et passation de l'ASSR1 en fin d'année
- En 3^{ème} : Préparation à l'ASSR2 et passation de l'ASSR2 en fin d'année



Commémorations

L'Association Diegoloise du Monde Combattant Français invite systématiquement l'établissement pour participer aux différentes cérémonies commémoratives qui se tiennent au cimetière militaire français.

Cette année une délégation d'élèves a participé à la cérémonie du 11 novembre et a chanté les hymnes français et malgache. Des élèves de 4^{ème} ont pour leur part participé à la cérémonie du 18 juin pendant laquelle ils ont relu le texte de l'appel lancé par le Général de Gaulle, le 18 juin 1940, depuis Londres, pour appeler les Français à la résistance.



Cérémonie républicaine de remise des diplômes

Une cérémonie pour les lauréats de la session 2025 se déroulera le vendredi 4 juillet pour célébrer les réussites des élèves.



Le parcours éducatif de santé

L'infirmière de l'établissement a réalisé un **bilan de santé** pour tous les élèves de CP et de 6^{ème}. Ce bilan de santé permet de mesurer, peser, prendre la tension, ausculter l'élève, tester sa vision, vérifier les vaccinations, mais aussi s'entretenir avec lui sur son hygiène de vie (alimentation, sommeil, temps passé sur les écrans, pratique sportive, etc.). Un compte-rendu est adressé à la famille de l'élève, avec les observations qui ont été recueillies et si nécessaire des conseils (consultation d'un médecin, etc.).

L'acquisition de matériels pour tester l'audition permettra de compléter les observations réalisées par l'infirmière les prochaines années.

L'infirmière a également réalisé des interventions dans les classes de primaire, notamment sur le lavage des mains ou encore l'hygiène dentaire.



Pour le collège, le parcours éducatif de santé s'appuie à la fois sur les cours de SVT et sur des séances complémentaires. Le parcours est coordonné par Mme GERARD.

Activités dans le cadre des programmes et des cours de SVT :

Activités réalisées en sixième :

- Thème de **la nutrition**
 - Séances de travaux pratiques sur le contenu nutritif des aliments.
 - Séance sur des exemples d'alimentation équilibrée.

Activités réalisées en cinquième :

- Thème de **la nutrition**
 - Séances sur les quantités de sucre dans les produits agro-industriels.
 - Séances pour la préparation de repas équilibrés pour la cantine.
- Thème de **l'hygiène face au monde microbien**
 - Séances sur la découverte de maladies infectieuses
 - Séances sur les gestes utiles pour soigner des plaies se protéger de l'infection
 - Séance pour découvrir l'intérêt de préserver sa flore intestinale
- Thème de **l'organisme à l'effort**
 - Séances sur les besoins physiologiques des muscles
 - Séances sur les effets positifs du sport sur le corps

Activités réalisées en quatrième :

- Thème de **la santé sexuelle et reproductive**
 - Séances d'étude microscopiques sur les cellules et organes sexuels
 - Séances d'analyse de production des cellules sexuelles
 - Séance sur la contraception et la notion d'hormone
 - Séances sur la santé pendant la grossesse
- Thème de **la protection de l'organisme face au monde microbien**
 - Séances sur le principe et l'intérêt de la vaccination
 - Séances sur la découverte des différents organes et cellules du système immunitaire : rôle et fonctionnement dans l'organisme pour combattre une infection

Activités réalisées en troisième :

- Thème de **la génétique**
 - Séances sur la découverte de maladies génétiques : origine, transmission.

Dans chaque classe, trois séances dédiées à l'Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS), ont été organisées en associant, selon les thèmes, l'enseignante de SVT, l'infirmière et deux intervenants extérieurs, Mme SCHMALZ, infirmière et Yohan, sage-femme, parfois en co-animation. Nous avons eu cette année la chance de travailler avec de nouveaux intervenants, qui abordent les questions notamment liées à la sexualité en employant un vocabulaire spécifique à la santé, ne portent pas de jugement... Une formation sur l'animation des séances d'EVARS serait utile pour tous les intervenants.

Les séances avec des intervenants extérieurs sont particulièrement appréciées, mais il faut composer avec leur disponibilité pour élaborer un planning et ce n'est pas toujours évident. Les séances en groupes sont plus propices aux échanges que les séances en classe entière, et pour certaines thématiques il serait pertinent de faire un groupe de filles et un groupe de garçons.

	Niveau 6 ^{ème}	Niveau 5 ^{ème}	Niveau 4 ^{ème}	Niveau 3 ^{ème}
Séance n°1	Prendre confiance en soi et gagner une bonne estime de soi	Prendre confiance en soi et gagner une bonne estime de soi	Prendre confiance en soi et gagner une bonne estime de soi	Prendre confiance en soi et gagner une bonne estime de soi
Séance n°2	La puberté : comment le corps change et comment accepter son corps ?	Les stéréotypes de genre (à partir de l'analyse de vidéos)	La sexualité : savoir distinguer sensations, sentiments, pratiques Le consentement	Consentement et violence sexuelle Ce que dit la loi sur la protection des mineurs et la violence sexuelle
Séance n°3	Le cyberharcèlement Charte de bonne utilisation d'internet et des réseaux sociaux	Construire des relations amicales ou amoureuses qui respectent l'autre (à partir d'une étude du film « Fragile »)	Rencontre avec un professionnel de la santé reproductive pour échanger sur la contraception et les premières fois	Construire des relations amicales ou amoureuses qui respectent l'autre (à partir d'une étude du film « Fragile »)



Le parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC)

A chaque fois que cela a été possible, les actions menées dans le cadre de ce parcours ont été des actions de niveaux (tous les élèves du niveau concernés par l'action ou la sortie). D'autres actions ont été limitées à une seule classe. L'offre culturelle à Diego est assez limitée : il n'y a pas de musées et les expositions itinérantes sont rares. La plupart des actions sont donc tournées vers la découverte du patrimoine historique et naturel de la ville et de ses environs immédiats.

Les élèves de 4^{ème} bénéficient dans leur emploi du temps de 18 heures annuelles consacrées à l'Histoire des Arts. Encadrées par le professeur d'histoire géographique, elles permettent aux élèves de travailler sur des œuvres, et de développer leurs compétences en vue notamment de l'oral du Brevet où ils peuvent choisir comme sujet la présentation d'une œuvre d'art. Le choix des œuvres étudiées

Le parcours avenir

Le rôle du PRIO

Au sein de l'établissement, un PRIO (Personnel Ressource pour l'Information sur l'Orientation) est désigné pour apporter conseils et expertise auprès des autres enseignants et des élèves. M. DUPIN a été choisi pour occuper cette fonction depuis la rentrée 2024.

Son action s'est plus spécifiquement portée sur différents points :

- Mise à jour de la documentation dédiée à l'orientation au CDI : désherbage des ouvrages obsolètes, commande des ressources récentes produites par l'ONISEP, aménagement d'un présentoir sur les métiers
- Travail avec les classes de 4^{ème} sur la découverte des métiers
- Travail avec les élèves de 3^{ème} : distribution d'un questionnaire (« Mieux se connaître pour mieux s'orienter »), entretien individuel de 30 à 45 mn avec tous les élèves (de novembre à mars) pour travailler le projet d'orientation
- Organisation du Forum des Métiers

La découverte des métiers et des formations

Un Forum des métiers a été organisé au mois de décembre mais reporté au mois de janvier à cause des conditions cycloniques à la date initialement prévue. Tous les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} ont choisi, parmi une liste de professions, trois domaines qui les intéressaient. Ils ont pu rencontrer des professionnels venus témoigner de leur parcours de formation et de leur activité professionnelle.

Différents domaines étaient représentés : Santé / Médical, BTP / Génie Civil, Administration, Armée / Défense / Sécurité, Banque, Assurance, Transport aérien, Hôtellerie / Restauration, Commerce / Grande Distribution / Vente, Transit / Douane / Logistique, Justice, Industrie, Médias / Journalisme, Culture / Spectacle.



A l'occasion de leur passage à Diego, des anciens élèves ont spontanément proposé de rencontrer les élèves pour apporter leur témoignage sur leur parcours de formation et leur début de vie professionnelle. Ce type de témoignage est souvent apprécié car une certaine proximité se crée naturellement avec ces anciens élèves.



La séquence d'observation en milieu professionnel

Le stage des 3^{èmes} s'est déroulé à la fin du mois de janvier. Les élèves ont tous trouvé une entreprise ou un établissement pour y faire leur stage : les entreprises réservent généralement un accueil favorable à nos élèves pour cette semaine de stage.

Un oral de restitution a été organisé en février : il permet aux élèves d'expliquer leurs découvertes sous la forme d'un oral dont le format est calqué sur celui du DNB : ainsi l'oral de stage constitue un entraînement à cette épreuve orale. C'est aussi une occasion de mettre en œuvre des compétences numériques par la réalisation du diaporama de présentation. Enfin la participation des élèves de 4^{ème} aux jurys est une occasion pour ces derniers de se préparer à la classe de 3^{ème}, tout en écoutant l'expérience de leurs camarades.

6. LES ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES

Les activités périscolaires

Elles font partie de l'identité du LFDS et constituent une offre éducative unique à Diego Suarez. C'est le FSE (Foyer Socio Educatif) qui gère ces activités, et en particulier M. BOUEDEC et Mme Lucia RABENASOLO pour la gestion des inscriptions.

Cette année, 25 activités différentes sont proposées de la PS à la 3^{ème}. Elles se déroulent du lundi au vendredi sur la pause méridienne ou en fin de journée après les cours, le mercredi après-midi et le samedi matin. Les créneaux de 15h30 à 16h30 sont réservés aux élèves ayant des frères et sœurs au collège pour accorder les horaires du primaire et du collège. Au total (école et collège) plus de 500 inscriptions ont été enregistrées cette année (les élèves pouvant s'inscrire à plusieurs activités).

L'encadrement de ces activités est assuré par des personnels de l'établissement ou par des intervenants extérieurs.

Les activités proposées :

- Sports collectifs : handball, basket, football
- Sports de combat : karaté, self défense
- Sports de raquettes : tennis
- Danse : hip-hop, danse latino, danse chorégraphique, capoeira
- Musique : club concert, percussions, guitare
- Activités créatives : couture, créations artistiques, ateliers créatifs
- Aide aux devoirs
- Et aussi : cuisine, échecs, VTT, lecture d'albums et jeux, yoga

Les FSE ayant arrêté en cours d'année les ventes de goûters et boissons pendant les récréations pour les collégiens (décision prise en CESCE), son budget s'en est trouvé diminué, si bien que c'est l'établissement qui a dû payer les intervenants en fin d'année. Une réévaluation du coût des activités sera donc à faire pour l'année 2025/26 afin que le FSE ne soit pas déficitaire.

La vente des photos de classe est en revanche un apport financier pour le FSE toujours intéressant et indispensable. Par ailleurs un seul bal a été organisé en faveur des élèves du collège, juste avant les vacances de Noël.

L'Association Sportive (AS)

Une Association Sportive est en place dans l'établissement. Elle accueille les élèves volontaires pour des activités qui se déroulent le mercredi après-midi.

Les deux professeurs d'EPS encadrent ces activités, et bénéficient à ce titre d'heures de service dédiées à l'AS.

La mission de l'Enseignante Formatrice en EPS qui s'est déroulée cette année a permis de mener une réflexion sur les activités proposées dans le cadre de l'AS, et sur une éventuelle affiliation à la Ligue de la Zone Océan Indien, et à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

L'adhésion à l'Association Sportive a été fixée à 3.000 Ar par l'Assemblée Générale qui s'est tenue en début d'année.

Les activités proposées cette année :

Football, basket-ball, volley-ball, handball, endurance

On constate une grande disparité de représentation des garçons et des filles : une réflexion a été engagée pour proposer des activités qui attirent les filles autant que les garçons.

	Garçons	Filles	Total
6 ^{ème}	14	3	17
5 ^{ème}	10	3	13
4 ^{ème}	10	3	13
3 ^{ème}	14	2	16
CNED	2	2	4
Total	50	13	63

La chorale

La chorale est prise en charge par le professeur de musique, M. Marcellin DJAONARANA.

Elle a connu cette année une nouvelle dynamique, en partie dûe à l'engagement des élèves de 3^{ème} : ils avaient en effet été informés en début d'année que leur participation assidue pouvait leur faire bénéficier d'un bonus pouvant aller jusqu'à 20 points pour le Brevet.

Alors que la chorale était exclusivement féminine l'an précédente, il y avait cette année une certaine parité, et une représentation de tous les niveaux du collège.

Un concert a clôturé l'année, à la fin du Mai des Langues, dont le thème était cette année « Festival polyphonique : quand les langues donnent de la voix ». Le choix des chansons interprétées s'était donc porté sur des chants dans les quatre langues enseignées au collège : le français, l'anglais, l'espagnol et le malgache.



7. L'ÉVALUATION DES ÉLÈVES ET LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

Tout au long de leur parcours scolaire, les élèves passent des évaluations nationales, destinées d'une part à avoir une vue d'ensemble du niveau scolaire, mais également à faciliter la constitution de groupes de besoins ou la mise en place de remédiation.

Ces évaluations permettent également d'identifier des besoins de formation pour les personnels afin de mieux accompagner les élèves sur les compétences échouées.

Au primaire, les élèves passent des évaluations en français et mathématiques en début d'année sur tous les niveaux du CP au CM2. Les CP passent également des évaluations en janvier pour vérifier l'entrée dans la lecture.

Au collège, les élèves passent des évaluations en français et mathématiques en début de 6^{ème} et désormais en 4^{ème}.

Le test Ev@lang

Ev@lang collège est un test de positionnement en anglais pour les élèves de troisième. Il permet de situer le niveau des élèves au regard du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) avant leur entrée en classe de seconde.

Les différentes épreuves du test permettent de positionner les élèves du niveau A1 au niveau B1+ du CECRL dans les activités langagières de réception :

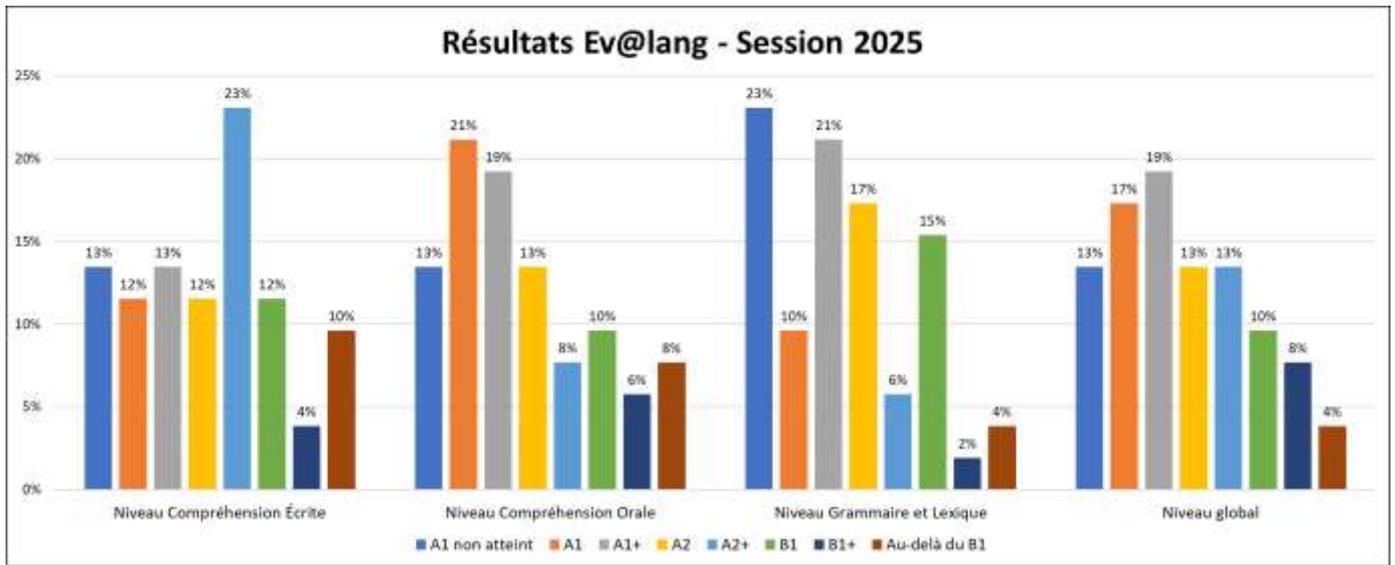
- compréhension de l'oral ;
- compréhension de l'écrit.

Les connaissances linguistiques des élèves sont également testées : grammaire et lexique. Le test ne couvre pas tout le champ des apprentissages du cours de langue vivante et ne remplace pas l'évaluation des acquis effectuée par le professeur.

Ev@lang collège est un test adaptatif, c'est-à-dire que la liste des items proposés à l'élève s'adapte en temps réel à sa performance (les questions qui lui sont proposées sont de niveau inférieur, égal ou supérieur au niveau des questions précédentes selon son taux de réussite). Chaque test est unique car les questions sont tirées aléatoirement dans une banque de questions.

À l'issue du test, les élèves obtiennent une fiche de résultats faisant apparaître un niveau global et un niveau de maîtrise par activité langagière et en grammaire et lexique.

	A1 non atteint	A1	A1+	A2	A2+	B1	B1+	Au-delà du B1
Niveau Compréhension Écrite	13%	12%	13%	12%	23%	12%	4%	10%
Niveau Compréhension Orale	13%	21%	19%	13%	8%	10%	6%	8%
Niveau Grammaire et Lexique	23%	10%	21%	17%	6%	15%	2%	4%
Niveau global	13%	17%	19%	13%	13%	10%	8%	4%



En comparant ces résultats avec ceux des années précédentes, on peut constater une légère amélioration avec 48% des élèves qui atteignent le niveau A2, niveau cible en fin de cycle 4. Mais dans le même temps la proportion des élèves n'atteignant même pas le niveau A1 (niveau cible en fin de cycle 3) est en augmentation : les écarts se sont donc creusés sur cette session. Globalement ces résultats restent décevants pour un établissement de l'AEFE, qui fait du plurilinguisme une de ses forces.

	A1 non atteint	A1	A1+	A2	A2+	B1	B1+	Au-delà du B1
2022	11%	27%	14%	16%	8%	16%	3%	3%
2023	8%	17%	19%	14%	14%	17%	3%	3%
2024	3%	37%	17%	14%	14%	9%	0%	3%
2025	13%	17%	19%	13%	13%	10%	8%	4%

La certification des compétences numériques

Les élèves de 3^{ème} participent à l'épreuve de certification des compétences numériques sur la plateforme Pix. Le format de la certification a changé pour la session 2025. L'épreuve d'une durée de 1h45 comporte désormais 32 questions pour tous les élèves, et balaie les 16 compétences du référentiel. Le niveau attendu pour un élève en fin de 3^{ème} est un niveau « indépendant 1 » qui correspond à un nombre de Pix compris entre 256 et 383.



Les résultats obtenus sont bien meilleurs qu'en 2023/24. Cette évolution peut être attribuée pour une part à une meilleure préparation : plusieurs campagnes ont été proposées aux élèves tout au long de l'année de 3^{ème}. Le nouveau format de certification permet d'autre part d'évaluer les élèves sur les 16 compétences, là où ils n'étaient auparavant évalués que sur les compétences pour lesquelles ils avaient obtenu au moins un niveau 1 au cours de leur préparation.

Entre 64 et 127 pix
Vous avez un niveau Novice 1.

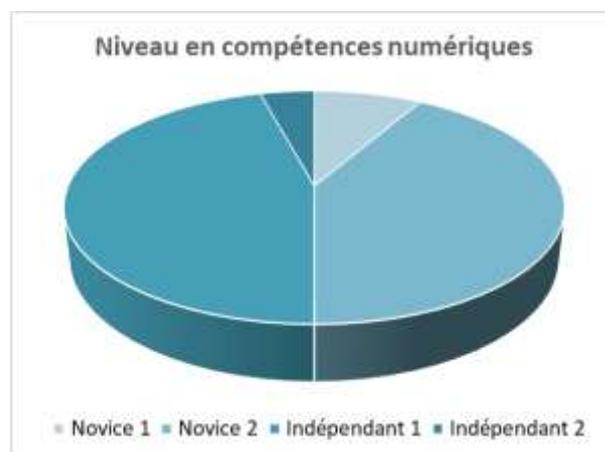
Vous avez des pratiques numériques simples en ayant souvent besoin d'aide.

Vous savez vous repérer dans les interfaces des outils numériques que vous avez déjà utilisés (téléphone, tablette, ordinateur). Avec un accompagnement ponctuel, vous pouvez visiter un site Web, lire vos messages (SMS, mails,...) et y répondre, utiliser des applications simples sur téléphone ou tablette, et accéder à des services en ligne.



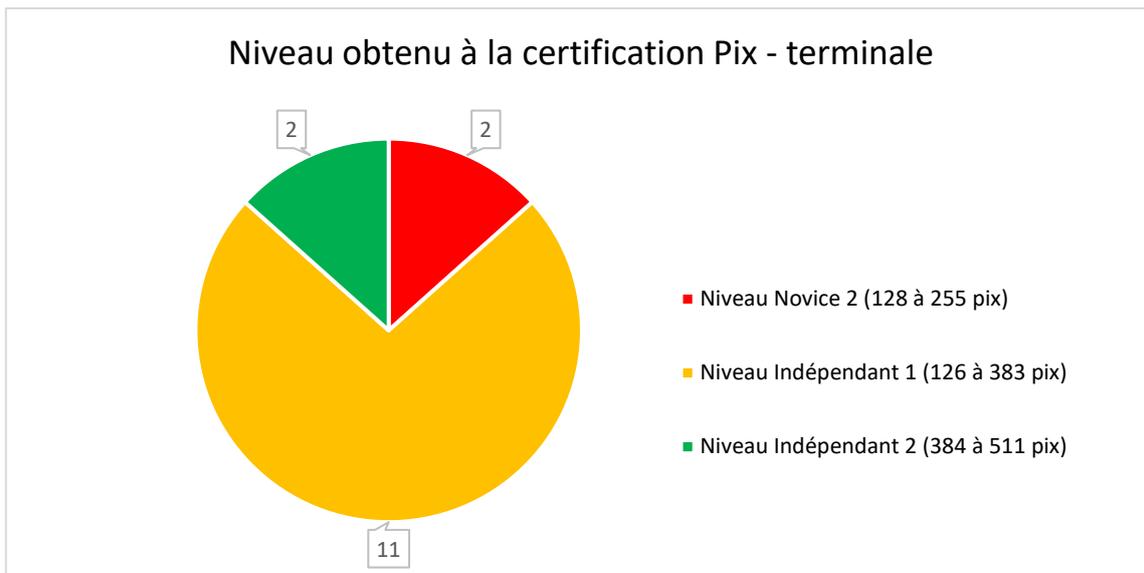
<p align="center">Entre 128 et 255 pix</p> <p align="center">Vous avez un niveau Novice 2.</p> <p>Vous avez des pratiques numériques simples, avec de l'aide quand la situation se complique.</p> <p>Dans votre environnement numérique habituel, vous savez rechercher des informations sur le Web, télécharger un fichier et le retrouver, consulter et envoyer des messages électroniques, connecter vos appareils à internet (ordinateurs, tablette, téléphone). Vous pouvez saisir un texte avec une mise en forme simple et le sauvegarder. Vous savez que certaines informations publiées en ligne sont fausses et qu'il est important de protéger ses comptes avec des mots de passe sûrs.</p>	
<p align="center">Entre 256 et 383 pix</p> <p align="center">Vous avez un niveau Indépendant 1.</p> <p>Vous avez des pratiques numériques simples en autonomie dans la plupart des situations courantes.</p> <p>Vous savez naviguer sur le Web pour réaliser une recherche approfondie avec des informations pertinentes. Vous savez participer à des activités collaboratives (messagerie, agenda partagé, réunion en visio, documents partagés). Vous savez utiliser les fonctionnalités les plus courantes des logiciels usuels (traitement de texte et tableur). Vous êtes sensible aux risques associés à vos pratiques numériques et à la nécessité de les sécuriser, ainsi qu'à l'impact environnemental de vos usages numériques. Vous savez résoudre les problèmes courants (mot de passe, connexion).</p>	
<p align="center">Entre 384 et 511 pix</p> <p align="center">Vous avez un niveau Indépendant 2.</p> <p>Vous êtes à l'aise dans toutes les situations courantes d'utilisation du numérique et maîtrisez le vocabulaire usuel associé aux technologies numériques.</p> <p>Vous savez mettre en place une stratégie de recherche d'information sur le Web et via les réseaux sociaux et vérifier la fiabilité des informations trouvées. Vous savez utiliser les principales fonctionnalités des outils collaboratifs et créer des documents au moyen de différents logiciels (traitement de texte, tableur, diaporama, images). Vous pouvez mettre en œuvre des pratiques sécurisées en matière de données personnelles et de protection de vos appareils. Vous savez adapter vos pratiques numériques pour limiter leur impact sur l'environnement et sur votre santé.</p>	

Niveau	Nombre de Pix	Nombre d'élèves
Novice 1	64 -127	4
Novice 2	128 - 191	8
	192 - 255	12
Indépendant 1	256 - 319	10
	320 - 383	12
Indépendant 2	384 - 447	2
	448 - 511	



Les élèves de terminale ont également passé une épreuve de certification, organisée par le CNED. Seuls 2 élèves sur 15 obtiennent le niveau Indépendant 2, niveau cible en fin de terminale. Cela peut sembler paradoxal pour des

élèves qui utilisent quotidiennement un ordinateur pour suivre une scolarité à distance. Un accompagnement des élèves sera à mettre en place pour 2025/26 afin d'améliorer ces résultats.



Le Diplôme National du Brevet (DNB)

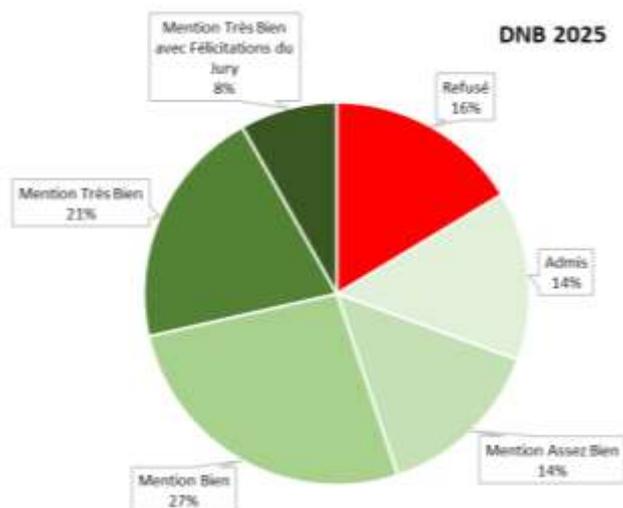
52 élèves de 3^{ème} étaient inscrits au DNB en série générale. Deux n'étaient plus inscrits dans l'établissement à la date de l'examen et un candidat ne s'est pas présenté aux épreuves.

Afin de les préparer à l'examen, deux brevets blancs ont été organisés en cours d'année : ainsi les élèves sont entraînés à gérer des épreuves plus longues que celles qu'ils connaissent habituellement.

21 élèves inscrits à la chorale ont bénéficié d'un bonus lié à cet enseignement facultatif (2 élèves ont obtenu 10 points, et 19 ont obtenu 20 points).

Les résultats :

Refusé	8
Admis	7
Mention Assez Bien	7
Mention Bien	13
Mention Très Bien	10
Mention Très Bien avec Félicitations du jury	4
Total	41



Taux de réussite : 83,6 %

Proportion d'élèves reçus avec mention : 83 %

Ces résultats ne sont pas bons, mais reflètent les difficultés rencontrées cette année avec une cohorte de 3^{ème} hétérogène, avec des élèves engagés dans le travail mais également des élèves perturbateurs, qui n'ont pas été réceptifs aux avertissements donnés toute l'année, aussi bien concernant leur attitude que leur travail et leurs résultats.

	Note la plus basse	Note la plus haute	Moyenne	Médiane
Maîtrise du socle (sur 400)	170	400	291,4	305
Oral (sur 100)	47	100	82,3	87
Français (sur 100)	6,5	88	51,6	50,5
Mathématiques (sur 100)	1	98	61,9	68
Histoire Géo EMC (sur 50)	10	45.5	26,8	26,5
Sciences (sur 50)	3	47	28,0	26
Total Contrôle Ponctuel (sur 300)	26,5	269	168,3	168,5



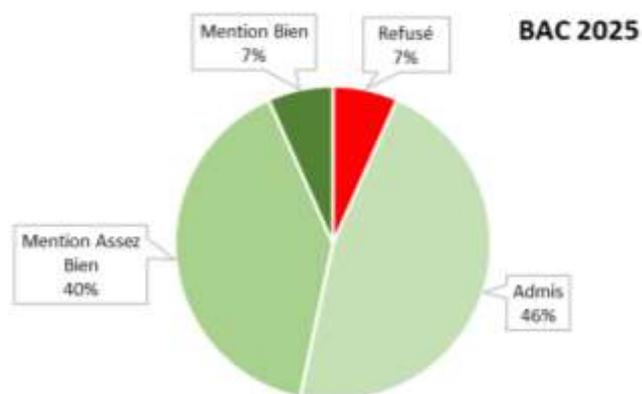
Le Baccalauréat

15 élèves étaient inscrits cette année en classe de terminale réglementée avec le CNED.
 Une élève a passé les épreuves à La Réunion, les autres au Lycée Français de Tananarive.
 Les résultats :

Refusé	1
Admis	7
Mention Assez Bien	6
Mention Bien	1
Total	15

Taux de réussite : 93,3 %

Proportion d'élèves reçus avec mention : 50 %



8. LE PARCOURS DES ELEVES

Les redoublements (« maintiens ») sont prononcés par le conseil des maîtres en primaire et par le conseil de classe au collège, au regard du niveau des élèves et des fragilités qui risquent de nuire à l'acquisition des compétences du niveau supérieur.

Cycle 1			Cycle 2			Cycle 3			Cycle 4		
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
∅	∅	∅	1	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	2

Orientation à l'issue de la classe de 3^{ème}

A l'issue des conseils de classe du 3^{ème} trimestre, 6 avis défavorables ont été prononcés sur des demandes de passage en 2^{nde} Générale et Technologique (2GT) car les résultats obtenus étaient fragiles et laissaient présager des difficultés pour être au niveau attendu pour la classe de 2^{nde} GT.

Après entretien avec le Chef d'établissement :

- 2 élèves ont accepté la proposition d'orientation en voie professionnelle (un au LFT, un à La Réunion)
- 2 élèves ont été admis en 2GT (l'un par décision du chef d'établissement, l'autre par décision de la commission d'appel)
- 2 élèves ont été autorisés à redoubler la classe de 3^{ème}

2 élèves n'ayant pas pu intégrer la 2Pro n'ont pas été admis au redoublement (compte tenu de l'absence d'engagement dans le travail, de l'attitude en classe et en dehors de la classe, et des nombreux incidents qui ont eu lieu pendant l'année de 3^{ème}, il n'était pas envisageable de les reprendre pour une année de plus).

11 élèves ont demandé l'orientation en **2^{nde} Professionnelle ou CAP** :

- 8 au Lycée Français de Tananarive (6 admis, 2 refusés)
- 3 à La Réunion (1 affecté au 1^{er} tour Affelnet, 2 non affectés)

37 élèves ont demandé l'orientation en **2^{nde} Générale et Technologique** :

- 32 dans l'établissement
- 2 au Lycée Français de Tananarive (Réseau AEFÉ – EGD)
- 1 au Lycée Français de Tamatave (Réseau AEFÉ – Conventionné)
- 1 au Lycée La Clairefontaine de Tananarive (Réseau AEFÉ – Partenaire)
- 1 en métropole

ANNEXE

Plaquettes de présentation de l'établissement

ENCADREMENT

Le **Principal du collège** et le **Directeur de l'école primaire** sont des titulaires français nommés par l'AEFE pour piloter toutes les questions relatives à la pédagogie. Un **gestionnaire comptable** et un **Conseiller Principal d'Éducation** complètent l'équipe de direction.

Les enseignants sont soit des **professeurs titulaires de l'Éducation Nationale française**, soit des **professeurs recrutés localement avec soin et formés** aux méthodes d'enseignement et aux valeurs de l'éducation « à la française ».

Tous les professeurs participent régulièrement à des stages organisés par l'**Institut Régional de Formation** situé à Tananarive pour actualiser et développer leurs compétences professionnelles.

Les autres personnels (secrétaires, surveillants, infirmière, agents et ouvriers de service) contribuent à faire de l'établissement un lieu où il fait bon vivre, propice à l'**épanouissement** et à la **réussite** de tous les élèves.



Sous conditions de ressources, les élèves de nationalité française peuvent bénéficier de **bourses** pouvant couvrir jusqu'à 100 % des frais liés à la scolarité.

INTERNAT et DEMI-PENSION

L'**internat** accueille les élèves dont les familles sont éloignées.

Le bâtiment est moderne (construit en 2017), situé dans l'enceinte même de l'établissement.

Les élèves bénéficient chaque jour de temps d'études encadrées, mais aussi d'activités sportives ou ludiques, et de temps libres.

Directrice, surveillants et agents de service mettent tout en œuvre pour assurer un cadre **agréable** et sont attentifs au **bien-être** des internes et à leur **réussite scolaire** !

Le **service de restauration** permet aux élèves de manger dans l'établissement le midi.

Les repas sont préparés sur place, par une équipe qui veille à l'équilibre nutritionnel et à la qualité des repas.



Contacts :

Lycée français Sadi Carnot

BP A - Rue Sadi Carnot - 201 Antsirananana

Téléphone : +261 20 76 221 14

Courriel : lfds.adm@moov.mg

Site internet : <http://lfdiegosuarez.com/>

Lycée Français Sadi Carnot DIEGO SUAREZ



**Faites le choix
de l'enseignement français
pour la réussite scolaire
de votre enfant !**

Le Lycée Français Sadi Carnot de Diego Suarez est **conventionné avec l'AEFE** (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger), **plus grand réseau scolaire au monde**.

C'est le seul établissement à Diego Suarez **homologué par le Ministère français de l'Éducation Nationale**, pour les classes allant de la maternelle au collège, gage de la qualité de l'enseignement qui y est dispensé.



DE L'ENTRÉE EN MATERNELLE À LA FIN DU LYCÉE, UNE CONTINUITÉ DU PROJET ÉDUCATIF

Spécificité du système éducatif français, **l'école maternelle** est bien plus qu'une simple garderie ! Encadrés par un enseignant et une aide-maternelle, les élèves réalisent les premiers apprentissages à travers le jeu, la manipulation, l'exploration... Les activités physiques les aident à développer leur motricité. Ils structurent leur langage, commencent à apprendre à lire, écrire et compter et posent des bases solides pour l'école élémentaire.

La maîtrise de la langue française et des premiers éléments de mathématiques sont les objectifs prioritaires de **l'école élémentaire**. Elle apporte aussi les bases d'une culture historique, géographique, scientifique et technique. Les élèves y développent



Activités extra-scolaires

En complément des enseignements, de nombreuses **activités extra-scolaires** sont proposées par le Foyer Socio-Educatif et par l'Association Sportive (après les cours, le mercredi après midi, le samedi matin) : handball, basket, football, VTT, self défense, karaté, danse, hip-hop, yoga, tennis, couture, cuisine, échecs, percussions, guitare, ateliers créatifs, jeux de société, créations artistiques...

leur intelligence, leurs aptitudes manuelles, physiques et sportives.

Au collège, les élèves développent davantage leur autonomie, leur esprit critique et poursuivent l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ils sont accompagnés dans la construction de leur projet d'orientation et se préparent au **diplôme français du Brevet** et à la poursuite de leur parcours scolaire au lycée.

La classe de **seconde** ouvrira à la rentrée 2025 (demande d'homologation en cours). A l'issue de la 2nde, il est possible de suivre les niveaux **1ère et terminale** au CNED réglementé, ou de rejoindre le lycée de Tananarive.



Différenciation pédagogique

Une aide est apportée aux élèves en fonction de leurs besoins en plus des cours : APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) en primaire, dispositif Devoirs Faits au collège, soutien ciblé... Ainsi chacun peut progresser et développer ses connaissances et compétences.



Parcours plurilingues



Une attention spéciale est portée à l'apprentissage des langues vivantes : **le français** est la langue d'enseignement et de communication, l'apprentissage **de l'anglais** et **en anglais** débute dès la maternelle, la langue vivante **2 espagnol** commence en classe de 5^{ème}. Les élèves bénéficient aussi de cours de **malgache**.



De la maternelle au collège, les élèves développent leur sensibilité artistique grâce au **parcours culturel** mais aussi leurs compétences civiques et leur engagement pour les autres grâce au **parcours citoyen** (formation au secourisme, engagement des éco-délégués, etc.). Les **sorties pédagogiques** sont des occasions de s'ouvrir sur leur environnement.



Qualité des installations

Les classes sont équipées avec des matériels pédagogiques de qualité. L'établissement dispose d'une salle informatique, d'une bibliothèque / centre de documentation, de salles spécialisées pour les sciences, d'un plateau sportif... Toutes les conditions sont réunies pour apprendre dans un environnement qui allie bien-être et sécurité.



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

HOMOLOGATION
du ministère français
chargé de l'éducation

CHOISIR L'ÉCOLE MATERNELLE AU LYCÉE FRANÇAIS



L'école maternelle est une **spécificité de l'éducation à la française**.

L'école maternelle est pensée pour que les enfants puissent développer dans un cadre scolaire, avec des enseignants parfaitement formés, **les premiers apprentissages** qui leur permettront ensuite de poursuivre sa scolarité plus en confiance.

En choisissant d'inscrire votre enfant au Lycée Français de Diego Suarez dès la maternelle, vous lui donnez la possibilité de construire les bases d'un développement harmonieux dans un environnement bienveillant, parfaitement adapté à son âge. Vous lui permettez également d'entamer en douceur un parcours plurilingue solide.

Grandir, apprendre et réussir ensemble

- ✓ Une école où l'enfant apprend à devenir autonome, à s'exprimer et à développer sa créativité
- ✓ Une école bienveillante qui s'appuie sur le jeu, la manipulation, la découverte, l'exploration
- ✓ Une école où l'enfant commence à apprendre à lire, écrire, compter
- ✓ Une école qui met en œuvre le programme de l'Éducation nationale français pour la maternelle



Un environnement adapté

- ✓ Des espaces et des équipements conçus pour les jeunes enfants
- ✓ Un projet éducatif proposant des activités scolaires respectueuses des rythmes de l'enfant
- ✓ Un environnement serein où l'enfant évolue en toute sécurité



Découvrir les langues et les cultures

- ✓ Un parcours linguistique et culturel où le français est la langue principale d'enseignement
- ✓ Un apprentissage progressif de l'anglais dès la petite section
- ✓ Une valorisation de la langue et de la culture malgache



Une équipe engagée auprès de vos enfants

- ✓ Des personnels formés à l'accueil de vos enfants
- ✓ La prise en compte des différences et des besoins éducatifs particuliers
- ✓ Une responsabilité éducative partagée avec vous
- ✓ L'assurance d'une communication suivie sur les progrès de vos enfants





Sous conditions de ressources, les élèves de nationalité française peuvent bénéficier de **bourses** pouvant couvrir jusqu'à 100 % des frais liés à la scolarité.



Le Directeur, les enseignants, les aide-maternelles, les intervenants de langue, l'animatrice de bibliothèque, l'infirmière sont mobilisés chaque jour pour accompagner les enfants et veiller à leur épanouissement



Contacts et renseignements :
Lycée français Sadi Carnot
BP A - Rue Sadi Carnot - 201 Antsiranana
Téléphone : +261 20 76 221 14
Courriel : lfds.adm@moov.mg
Site internet : <https://lfdiegosuarez.com/>